

A photograph of a nun in a blue habit and black veil sitting on a stone wall. She is looking out over a valley with green fields and distant hills under a blue sky. The scene is framed by trees, including a large leafy tree on the right and a bare tree on the left.

Les Amis des Monastères

N° 205 - JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021 - 7€

Un défi plein d'avenir :
Le monastère au cœur des périphéries

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



Son but

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

Ses moyens d'action

- Recueillir pour les communautés tous dons, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

Sa revue

- Publication trimestrielle présentant :
- un éditorial de culture ou de spiritualité ;
 - des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
 - des chroniques fiscales et juridiques ;
 - des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Fondation des Monastères

14 rue Brunel

75017 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

Fax 01 45 31 02 10

Courriel : fdm@fondationdesmonasteres.org

www.fondationdesmonasteres.org

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 18.385 - Janvier 2021

Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef : Pierre Avignon

Rédaction tél. 01 45 31 62 85

com@fondationdesmonasteres.org

Mise en page et impression : inpublicom.com



En couverture
Dans le parc de l'Abbaye Notre-Dame de Fidélité de Jouques, le 19 octobre 2019

© Karine Lhémon

Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle

SOMMAIRE - N°205 - Janvier - Février - Mars 2021

Comme une porte ouverte sur l'Invisible...

Éditorial pour l'année nouvelle de Dom Guillaume Jedrzejczak, Président de la Fondation des Monastères..... 2

Le monastère au cœur des périphéries Un défi plein d'avenir

Conférences du 19 octobre 2019 à l'Abbaye Notre-Dame de Fidélité de Jouques
Animées par Thomas Wallut, journaliste et producteur de l'émission *Chrétiens Orientaux* de France 2

Accueil à l'abbaye de Jouques

Mère Marie-Monique Guttin, Abbessse de Notre-Dame de Fidélité de Jouques 5

Introduction

Dom Guillaume Jedrzejczak 7

PREMIÈRE CONFÉRENCE - TEMPS D'ÉCHANGES

Après la chrétienté

Chantal Delsol, philosophe, romancière, éditorialiste, professeur émérite de philosophie politique, membre de l'Institut 10

DEUXIÈME CONFÉRENCE - TEMPS D'ÉCHANGES

Vue monastique et périphérie

Dom François-Marie Humann, Abbé de Saint-Martin de Mondaye, enseignant en théologie dogmatique et en spiritualité 22

TROISIÈME CONFÉRENCE - TEMPS D'ÉCHANGES

La vie consacrée au défi des périphéries

Monseigneur Pascal Roland, Evêque de Belley-Ars, Président de la Commission épiscopale pour la vie consacrée 36

Synthèse et mot de conclusion

Dom Guillaume Jedrzejczak 46

Chronique juridique

Activité de la Commission monastique administrative (CMA) en 2020
Pierre Avignon, avec le concours de Jean Congourdeau, d'Aleth Gauthier et de Raymond Bocti 51

Actualité

Protéger : plus que jamais d'actualité au Congrès des notaires 64
Renouvellement au Conseil d'administration et élection du Bureau 66

Chantiers soutenus par la Fondation

Chez les chanoines de Chancelade, les hôtes seront accueillis dans un monument classé
P. Sébastien Revirand, Prieur 68

Cloîtres d'ici et d'ailleurs

Le Cloître de l'Abbaye de Jouques
Une moniale de Jouques 72

Notes de lecture 76

Comme une porte ouverte sur l'Invisible...



VERE TU ES DEUS ABSCONDITUS. L'expression pourrait se comprendre au moins de deux manières différentes. Soit de manière active : tu es un Dieu qui se cache, qui se dérobe à nos yeux, qui nous échappe comme l'horizon qui recule à mesure que nous le poursuivons, au fond un Dieu à jamais inaccessible à nos sens, à notre pensée, à notre expérience. Soit de manière plutôt passive : tu es un Dieu qui nous reste caché, parce que nous sommes incapables de saisir, de comprendre, empêtrés

dans nos passions et nos désirs, nos pensées et notre volonté. La question se résume au fond à cette double perspective : Dieu nous échappe-t-Il parce que c'est dans la nature des choses, ou est-ce parce que nous résistons pour ne pas le voir tel qu'Il est ? Mais faut-il vraiment choisir entre ces deux possibilités ?

En effet, le mystère de Noël est l'illustration parfaite de la double interprétation de ce verset tiré du livre d'Isaïe (Is 45,15) : « Vere, Tu es Deus absconditus ! » En venant dans la chair, en se laissant voir et toucher, en naissant en notre monde, en prenant chair de notre chair, Dieu se fait infiniment proche, infiniment accessible et connaissable. Et pourtant, on peut également dire que, en même temps, il se dérobe encore davantage à nos yeux en agissant ainsi. En effet, en abandonnant la distance infinie de sa divinité, en s'abaissant ainsi pour se faire si petit, il bouscule toutes nos images et nos idées sur Dieu. Bien avant le scandale de la Croix, il y a ce scandale de l'Incarnation qui heurte notre logique trop humaine, notre désir que Dieu soit Dieu et que surtout Il reste bien à sa place.

Loin d'avoir rompu le charme et raccourci la distance, le « Verbe abrégé », comme le nomme saint Bernard, éveille en nous une inquiétude encore plus profonde. Cette proximité de l'infini, loin de réduire la distance et d'effacer la différence, nous touche au plus intime de notre intelligence et de notre cœur. Dieu devient à la fois infiniment plus aimable que le Dieu lointain des diverses spiritualités du monde, mais aussi totalement incompréhensible. Au mystère du Créateur, il ajoute celui de l'Amour ! Car seul l'amour peut se faire si proche tout en restant si grand. Sans doute est-ce la raison pour laquelle, aujourd'hui, tant d'hommes et de femmes se détournent de Lui et préfèrent des fables plus rationnelles, même sous des habillages spirituels.

En nouant ensemble le petit et l'infini, le proche et le tout-autre, le verbe et le silence, Noël est une invitation à sortir de nos propres cadres de pensée, à envisager le visage de l'autre non plus comme une limite, mais comme une aventure. Il y a, dans le mystère de la Nativité, une provocation évidente qui vient bousculer toutes nos façons de prier et de penser, parce qu'il refuse de mettre des barrières non seulement à l'extérieur de nos maisons et de nos communautés, mais surtout à l'intérieur de nos têtes et de nos idées. Il y a dans cette fête comme un parfum de révolution. Un renversement qui nous oblige à regarder le monde et les événements d'une autre manière.

Comme Jésus, il nous faut, à notre tour, naître d'en haut. Non plus partir de ce monde comme s'il était l'unique horizon de notre existence, mais repartir de la source de toute vie. Comme le suggèrent l'auteur de l'Épître aux Hébreux (Heb 11,13-16) et l'apôtre Pierre dans sa première Épître (1 P 2,11), nous sommes « pèlerins et voyageurs » sur cette terre. La crise sanitaire qui touche toute l'humanité nous rappelle cette réalité toute simple. Nous pensions être bien installés et voilà qu'une invisible menace remet en cause notre enracinement en ce monde. Nous avons oublié que nous étions de passage, en route vers cette autre part de nous-même si souvent oubliée ou négligée. Sans doute est-ce la grâce de la vie monastique de conjuguer un véritable enracinement dans la glèbe de ce monde, tout en gardant les yeux fixés sur cet horizon qui nous rappelle qui nous sommes vraiment, comme une porte ouverte sur l'Invisible...

NOËL, C'EST LA CÉLÉBRATION de toutes les naissances, celle de la terre et celle du ciel, celle qui nous enracine en ce monde et celle qui nous accueille dans les bras de Dieu. Notre vie ne prend son sens et ne trouve sa véritable signification que si elle ose regarder plus loin, plus profond, plus haut qu'elle-même. Dieu ne s'est pas dérobé, Il ne s'est pas caché, Il ne nous a pas abandonnés. Il nous rappelle simplement que notre destinée est de naître de nouveau, de chercher ailleurs, de perdre certes, mais pour recevoir infiniment plus que nous n'aurions imaginé. Le mystère caché depuis les origines du monde nous attend, au détour de chaque instant de nos vies. Et c'est la joie qui en est le secret véritable. Cette joie qui ne vient pas de nous mais qui est un don, le don d'un amour qui dépasse tout ce que nous pourrions rêver ! Alors osons dépasser nos rêves !

Dom Guillaume Jdrzejczak

Président de la Fondation des Monastères

Frère François Cassingena-Trévedy, *Vere Tu es Deus absconditus*. Porte de tabernacle émaillée, 20 x 30 cm, réalisée à l'atelier d'émaillerie d'art de l'abbaye de Ligugé, 2013 - © Abbaye Saint-Martin de Ligugé (Vienne) - Œuvre reproduite avec l'aimable autorisation de l'artiste. Pour en savoir plus sur l'émaillerie de Ligugé, se reporter au numéro n°197 de la revue (1^{er} trimestre 2019).



Abbaye Notre-Dame de Fidélité
Jouques (13)
Conférences-débats - 19 octobre 2019

Le monastère au cœur des périphéries Un défi plein d'avenir

Au terme d'une année de célébration de ses cinquante ans, la Fondation des Monastères accueillait, le 19 octobre 2019, communautés religieuses, bienfaiteurs, amis, représentants de l'Église, des collectivités locales et des chambres consulaires, chefs d'entreprises et notaires, à un après-midi de réflexion à l'abbaye Notre-Dame de Fidélité de Jouques. Les thématiques abordées au long de cette année d'anniversaire ont exploré certains des défis auxquels sont confrontées les communautés religieuses pour aujourd'hui et pour demain : *Les monastères, lieux d'accueil* à Sainte-Marie Maumont, *La vie monastique, un autre regard* au Collège des Bernardins à Paris, *L'autorité au service de l'homme*, à Notre-Dame de Bellefontaine. Le thème choisi pour cette dernière rencontre jubilaire, *Le monastère au cœur des périphéries*, proposait une réflexion ouverte sur un défi d'avenir : la place et le rôle des monastères dans une société en profonde mutation.

Accueil à l'abbaye de Jouques

par Sœur Marie-Monique Guttin

Monsieur le Président, cher Dom Guillaume, chère Madame Tantardini, chers amis et bienfaiteurs, chers frères et sœurs, qui représentez ici vos communautés. C'est avec beaucoup de joie que la Communauté tout entière et moi-même vous accueillons aujourd'hui à Jouques pour célébrer l'anniversaire des cinquante ans d'existence de la Fondation des Monastères, cinquante ans d'aides apportées aux différentes communautés religieuses dont beaucoup sont représentées aujourd'hui.

Familles religieuses, anciennes ou nouvelles, toutes nous avons bénéficié de ce soutien précieux qui nous a permis d'avancer plus sereinement dans notre mission d'Église.

Soucieuse de répondre aux besoins concrets des communautés, la Fondation a développé et adapté ses compétences pour nous aider à faire face aux contraintes de plus en plus complexes du monde actuel, notamment dans le domaine juridique, et nous soulager dans ces préoccupations parfois lourdes et bien éloignées de ce qui fait l'essence de notre vocation. Nous lui en sommes très redevables et c'est l'occasion aujourd'hui d'exprimer chaleureusement notre reconnaissance aux personnes qui l'animent au quotidien, qui l'administrent avec dévouement, ainsi qu'à tous les bienfaiteurs qui portent, avec les membres de la Fondation, le souci de la vie consacrée.

Nous sommes heureux d'avoir parmi nous aujourd'hui notre évêque, Monseigneur Dufour¹, qui a répondu à l'invitation conjointe de la Fondation et de notre communauté et nous le remercions de sa présence qui nous honore.

¹ Monseigneur Christophe Dufour, archevêque d'Aix-en-Provence et Arles. Au sein de la Conférence des évêques de France, il est membre du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes.

Les personnalités présentes, dans l'ordre de leur première intervention.

Sœur Marie-Monique Guttin,
Mère abbesse de Notre-Dame de
Fidélité à Jouques

Dom Guillaume Jedrzejczak,
Président de la Fondation des
Monastères

Madame Chantal Delsol,
philosophe, romancière,
éditorialiste, professeur émérite
de philosophie politique et
membre de l'Académie des
Sciences morales et politiques

Dom François-Marie Humann,
Abbé de Mondaye, enseignant
en théologie dogmatique et en
spiritualité

Monseigneur Pascal Roland,
Évêque de Belley-Ars et Président
de la Commission épiscopale
pour la vie consacrée

Animation

Thomas Wallut, journaliste
et producteur de l'émission
Chrétiens Orientaux de France 2



La communauté qui vous reçoit ici, à Jouques, est composée de quarante-cinq moniales de tous âges.

Elle a aussi, depuis quinze ans, une fondation encore dépendante au Nord-Bénin, sous le vocable de Notre-Dame de l'Écoute. Cette petite communauté de neuf sœurs, dont deux Béninoises, s'enracine bien dans le sol africain, mais la pression grandissante du djihadisme sahélien dans cette région nous donne quelques inquiétudes quant à son avenir et je me permets de confier nos sœurs à votre prière.

Enfin, sans vouloir prolonger davantage, vous serez parmi les premiers à savoir que pour

répondre à la demande du Pape François nous avons engagé de nombreuses démarches en vue de créer une fédération. Après un minutieux travail de rédaction dont Mère abbesse de Rosans, ici présente, a été la cheville ouvrière, notre projet a été déposé à Rome début juillet et a reçu l'approbation de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, le 26 septembre dernier.

Nous sommes donc fédérées avec les abbayes bénédictines d'Argentan, du Pesquié et de Rosans, et notre Fédération porte le nom de *Mater Ecclesiae*.

Je vous remercie de votre écoute et vous assure de ma prière et de celle de la communauté pour chacun de vous et à toutes les intentions qui vous sont chères.

Thomas Wallut. Merci de votre accueil, ma Mère. Je me tourne vers Dom Guillaume. Président de la Fondation des Monastères, vous sillonnez le monde, des villes aux périphéries. Vous nous invitez cet après-midi à une réflexion originale que je vous remercie d'introduire. Le monastère au cœur des périphéries, quel est donc ce défi plein d'avenir ?

Introduction

de Dom Guillaume Jedrzejczak,
Président de la Fondation des Monastères

Avant tout je souhaite remercier Monsieur le Préfet Millon, Commissaire du Gouvernement nommé par le Ministre de l'Intérieur pour participer à nos conseils d'administration, et qui nous fait l'honneur de sa présence à cette journée. Je souhaite également remercier de leur présence les évêques, les pères abbés, les mères abbesses et supérieures, les représentants des autorités civiles, les donateurs qui nous accompagnent depuis tant d'années, ceux qui ont répondu à notre invitation mais également ceux qui ont été empêchés, les frères et sœurs des communautés monastiques. Merci, chers amis, d'être là malgré les menaces qui nous arrivaient de deux parts : du ciel, d'abord – de fortes pluies étaient prévues et grâce aux prières de la communauté, la pluie est passée à l'écart...

Thomas W. Continuez à prier, mes sœurs !

En revanche, les prières des sœurs n'ont pas réussi à faire fléchir le grévistes. La SNCF est beaucoup plus difficile à émouvoir que les cieux. Certains de nos programmes se sont vus bouleversés. Merci à tous d'avoir bravé ces difficultés matérielles. En tant que Président, je me fais l'interprète des membres de la Fondation des Monastères, personnel permanent et administrateurs, pour vous exprimer la joie que nous éprouvons de vous accueillir, ici, à Jouques, grâce à Mère Abbesse et à la communauté tout entière. Nous les remercions avec chaleur pour ces jours passés avec elles.

Cette rencontre est donc la quatrième du genre et vient clôturer notre périple à travers les régions de France à la rencontre des communautés monastiques et de tous ceux qui se soucient de leur existence actuelle et de leur avenir. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fondation, nous avons engagé différentes réflexions², à l'abbaye Sainte-Marie de Maumont, au Collège des Bernardins, puis à Notre-Dame de Bellefontaine, qui était l'abbaye du Père Jacques Huteau, initiateur de la Fondation, il y a cinquante ans.

Pour cette ultime rencontre régionale, nous avons choisi de suivre la signature qui marque ce cinquantième anniversaire de la Fondation, Un défi plein d'avenir, et d'explorer l'idée du monastère au cœur des périphéries. Ces périphéries dont parle le Pape François, ces périphéries qui ont été mises au jour par la crise des Gilets Jaunes aussi.

² Les relations de ces rencontres ont été publiées en 2020 dans les n°202, 203 et 204 de la revue, numéros disponibles en ligne sur www.fondationdesmonasteres.org et, par courrier, à la Fondation des Monastères – 14 rue Brunel – 75017 Paris.

J'ai remarqué que les médias utilisaient souvent les constats du géographe Christophe Guilluy³ sur une fracture de la société contemporaine, avec une opposition entre les métropoles et les périphéries ; c'est une thèse qui reprend une idée développée, dans les années 1990, par un sociologue américain, Christopher Lasch, sur l'opposition entre les élites et les populations. Quelle que soit l'analyse du phénomène, nous pouvons constater que ces périphéries sont de plus en plus méconnues, voire désertées par les services publics, le système de santé, la vie économique et la vie ecclésiale. Il se trouve que nos communautés, pour la plupart, sont implantées dans ces espaces. De là est née une première question : quelle est la place de nos communautés monastiques dans ces « périphéries » qui se dessinent autour des grandes agglomérations et qui deviennent petit à petit des « déserts » ?

Comment nos communautés sont-elles attachées aux territoires avec lesquels elles font corps ? Quel rôle ou quelle place cela peut-il leur conférer dans l'avenir ? Faut-il se contenter de subir cette situation ou bien faut-il réinventer, comme nos lointains prédécesseurs à la fin de l'Empire romain, ou au Moyen-Âge, de nouvelles formes d'appartenance ?

Pour répondre à ces questions, nous avons pensé développer ce thème dans une triple perspective. D'abord, la vision d'une philosophe, spécialiste des idées politiques, pour y voir plus clair dans ce qui advient dans notre société contemporaine : nous avons besoin de points de repère pour penser ce qui se déroule sous nos yeux. Ensuite, nous écouterons l'expérience très concrète d'une communauté jeune et dynamique, celle des Prémontrés de Mondaye, pour cerner l'une des réponses possibles, parmi d'autres sans doute, dans le contexte qui est le nôtre. Enfin, nous souhaitons écouter les réflexions d'un évêque, à la fois connaisseur de la vie religieuse puisqu'il est chargé par la Conférence épiscopale de la vie religieuse, mais aussi évêque de terrain, qui vit dans un territoire très concret, dans l'une de ces périphéries justement.

Notre propos n'est pas d'apporter des réponses toutes faites, mais d'abord d'écouter les questions qui se posent en les replaçant dans la perspective du temps long : la vie monastique raisonne moins en termes d'années ou de dizaines d'années que sur l'expérience des siècles. La vie monastique a en effet traversé de nombreuses crises, non seulement des crises sociales et politiques, mais aussi des persécutions religieuses et des périodes pauvres en vocations. Elle est pourtant toujours là pour témoigner de cet unique nécessaire qu'est la vie au service de la vérité divine au cœur d'un territoire et d'une population dont elle se sait intimement solidaire.

³ Christophe Guilluy, *La France périphérique : Comment on a sacrifié les classes populaires*, paru en septembre 2014 chez Flammarion.

La vie monastique pourrait aussi, comme d'autres réalités, se replier sur elle-même, sur quelques lieux sûrs et attendre que cela aille mieux, abandonnant des territoires entiers et les populations qui y vivent. Mais elle peut aussi inventer d'autres formes de présence comme le font d'ailleurs déjà certaines commu-



nautés. L'enjeu, comme vous le voyez, n'est pas seulement spirituel et ecclésial, mais vous l'avez compris, il est aussi social, politique, économique et culturel. Lieux de vie, de mémoire et de culture, les périphéries peuvent devenir aussi des lieux où il fait bon vivre, loin de la trépidation frénétique des métropoles, des lieux où l'Homme peut retrouver sa véritable place parce que Dieu y est vraiment servi et honoré. Nos monastères ne vont ni se transplanter dans les villes, ni se délocaliser en Chine, au moins c'est une certitude !

Fidèles à la logique évangélique de l'incarnation, nous, moines et moniales sommes liés aux hommes et aux femmes qui peuplent ces territoires dont on parle tant depuis quelques mois. Comment continuer là où nous sommes enracinés ? Tel est notre défi, un défi plein d'avenir. Pour relever ce défi, nos communautés savent qu'elles peuvent s'appuyer sur la Fondation des Monastères. La courte vidéo que nous allons diffuser maintenant a l'ambition de rappeler ses principales missions, afin d'encourager de nouveaux mécènes à suivre ce que vous, ses bienfaiteurs, faites déjà pour les communautés monastiques depuis cinquante ans.

La vidéo de présentation de la Fondation des Monastères peut être visionnée sur le site de la Fondation⁴

⁴ [www.fondationdesmonasteres.org/ACTUALITE ET VIE DE LA FONDATION/Un mécénat qui a du sens et qui garde les pieds sur terre](http://www.fondationdesmonasteres.org/ACTUALITE%20ET%20VIE%20DE%20LA%20FONDATION/Un%20mécénat%20qui%20a%20du%20sens%20et%20qui%20garde%20les%20pieds%20sur%20terre)



Thomas W. : Merci mon Père d'avoir défini les perspectives de notre après-midi. J'ajoute, à l'attention de l'auditoire, que chacune des trois interventions sera suivie d'un temps consacré aux questions.

Nous invitons Chantal Delsol à nous livrer son analyse. Madame, vous êtes philosophe, romancière, éditorialiste, professeur émérite de philosophie et d'histoire des idées politiques. Vous êtes membre de l'Institut, l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi que de l'Académie catholique de France depuis 2010. Où en sont, aujourd'hui, les liens entre le christianisme et la société? Le sujet est vaste.

Après la chrétienté par Chantal Delsol



Merci de votre accueil, merci à tous. Ce bel endroit est tellement sympathique que l'on se sent vraiment chez soi.

Ce sujet me semble très important car le christianisme a souvent été mis en cause durant la période révolutionnaire, au XVIII^e siècle par le scientisme, puis par le marxisme, au XX^e siècle, qui engendre, lui aussi la déception. Woody Allen résume les choses ironiquement « *Dieu est mort, Marx est mort, et moi-même je ne me sens plus très bien* ». Je suis obligée d'aller vite mais c'est cela qui se passe. En même temps, et je n'insisterai pas là-dessus, les Européens voudraient effacer l'origine religieuse, un peu comme les

totalitarismes caviardent, sur les photos officielles, la figure qui ne leur plaît plus. Vous connaissez cela.

La France a été en tête de proue pour que les racines chrétiennes ne soient pas dans la Constitution européenne. Je ne rappelle pas l'histoire, ce n'est pas ce qui est important aujourd'hui. Il existe une pression pour un escamotage du religieux. Lorsque les slovaques ont voulu mettre Cyrille et Méthode avec des auréoles sur leur monnaie, il y a eu des scènes absolument hystériques dans les instances européennes pour qu'on enlève ces auréoles ; elles ont été finalement conservées parce que les slovaques se sont battus. Il s'est passé la même chose pour la Constitution d'Orban. Tout est fait pour effacer même les origines. Ces péripéties, très rapidement évoquées, sont la queue de comète d'un processus beaucoup plus important : une histoire de deux millénaires qui est en train de s'achever.

La modernité, aujourd'hui la postmodernité, n'a pas eu raison du christianisme. Ce n'est pas le christianisme qui est en cause – il se porte plutôt bien – c'est la chrétienté, ce qui est évidemment très différent. Nous avons une renaissance de la religion – la Chine compte pratiquement plus de catholiques que d'inscrits au Parti, ce qui est assez impressionnant. Le christianisme, au

sens de l'évangélisme, se porte bien, progresse dans beaucoup de continents. En France, nous avons un renouveau évident avec toute une jeunesse très intéressante et quelques écrivains comme Régis Debray, par exemple. D'autres exemples sont significatifs, je pense à Vattimo en Italie, à Engelhardt aux États-Unis. Ce qui s'efface, ce n'est pas le christianisme, c'est la chrétienté.

Qu'est-ce que la chrétienté ? C'est un ensemble de sociétés ou civilisations dans lesquelles l'anthropologie chrétienne, la morale chrétienne, habite les coutumes, les modes d'être, les comportements, les mentalités et irriguent les lois. Les lois ont été faites en fonction de l'anthropologie chrétienne et de la morale chrétienne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nos lois, nos morales, sont inspirées par d'autres visions du monde. Si l'on se pose la question de la procréation médicalement assistée ou de l'euthanasie, on va interroger non pas des évêques ou des cardinaux, ce qu'on faisait il y a encore cinquante ans, mais des comités d'éthique dans lesquels tous les courants de pensées, religieux ou non, sont représentés.

**"Ce qui s'efface,
ce n'est pas
le christianisme,
c'est la
chrétienté."**

Bien entendu, le christianisme existe toujours. Il se développe tout à fait bien mais il n'est plus le maître et l'inspirateur de nos sociétés. Il devient d'ailleurs de plus en plus minoritaire. Si nous lisons par exemple les statistiques des enfants que l'on envoie au catéchisme chaque année, on voit la courbe chuter littéralement depuis une quarantaine d'années. Nous sommes passés de 80 % il y a trente ou quarante ans à 12 % aujourd'hui et

nous passerons probablement à 6 % dans quelques années. Autrement dit, ce n'est pas la fin du christianisme, encore une fois, mais c'est la fin des sociétés chrétiennes.

Retour au V^e siècle

Je voudrais faire un petit rappel historique de ce qui s'est passé au V^e siècle après Jésus-Christ, au moment où s'établit la chrétienté. Le christianisme, à ce moment-là, instaure ses mœurs à la place de celles du paganisme. Des écrivains païens comme Symmaque, Rutilius Namatianus⁵, passent pour des traditionalistes. Ce sont eux qui veulent conserver l'ancien ordre des choses, l'ancien ordre païen, eux qui n'ont pas laissé de noms pour une raison simple : à l'époque, l'intelligence était du côté des Chrétiens ; c'est l'époque d'Ambroise de Milan et d'Augustin d'Hippone.

⁵ A la fin du IV^e siècle, l'orateur Symmaque défend dans ses lettres les cultes des dieux de Rome contre l'implantation insatiable du Dieu chrétien. Sénateur, il défend la vieille religion d'État, harcelée de toutes parts. Rutilius Namatianus, poète latin du début du Ve siècle, insiste pour dire que l'Italie est attachée à ses dieux traditionnels.

Nous avons ici une critique culturelle de la part des païens, qui se battent désespérément et le dos au mur, complètement désespérés contre un esprit chrétien qui est en train de tout submerger, on le voit bien dans les textes. L'envers au fond de ce qui se passe aujourd'hui. Car, à ce moment-là, nous voyons que tout se passe comme si l'évolution était complètement inéluctable.

Les chrétiens sont des urbains, des gens de l'élite, les païens sont des paysans, *paganus*, d'où le mot *païen*. Nous voyons un monde remplacer l'autre. Entre le dernier décret de l'Empereur Dioclétien, en 305, interdisant le christianisme, et le premier décret de l'empereur Théodose, en 392, interdisant le paganisme, il s'est écoulé à peine un siècle. Les temples laissent la place aux églises, on instaure des églises dans les temples ; il s'opère un véritable renversement des mœurs, qui est exactement l'envers de ce que nous voyons aujourd'hui. Le divorce – le pendant de la monogamie chez les Romains pour l'homme comme pour la femme – est remis en cause. L'Église instaure les lois et les règlements, interdit le divorce d'abord aux femmes puis aux hommes, interdit l'infanticide, une pratique généralisée alors. L'Église parvient – c'est plus compliqué, mais elle y arrive – à supprimer ce droit du père de famille à tuer arbitrairement l'un de ses enfants. Enfin, elle lutte contre le culte du corps : Théodose va jusqu'à interdire des Jeux Olympiques en raison de la nudité des athlètes. Nous assistons à une véritable lutte pour l'instauration de mœurs que la postmodernité aujourd'hui remet en cause.

La société romaine des IV^e et V^e siècles est partagée en deux courants : ceux qui veulent garder les choses en l'état, les traditionalistes, et ceux qui veulent les remplacer, les chrétiens. Ces derniers inventent un nouveau mot, un mot latin, *modernus*. « *Nous sommes*, disent les évêques chrétiens, *des modernes, et vous, montrant les païens, vous êtes des superstitieux qui pratiquez des choses dépassées* »⁶. Vous voyez que c'est exactement l'envers de ce qui existe aujourd'hui. Il est déjà question de la marche des temps, une sorte de nouveauté qui apparaît comme une amélioration.

Changement de modèle moral et social

Une société tient toujours par un paradigme, un modèle à la fois moral et social qui repose sur des croyances et/ou des traditions mélangées. Montesquieu⁷ a parlé de l'*esprit général* d'une nation. Une nation a en effet un esprit général composé de mœurs, de lois, d'habitudes, toutes cohérentes entre elles et qui forment un ensemble. C'est ce que l'on peut appeler encore l'architecture des mœurs. Cette architecture des mœurs, ce paradigme, il faut un très long et difficile travail militant pour s'en séparer. On n'en change pas comme de gouvernement. Il arrive que l'on se trouve en période de transition.

⁶ Cf. Paul Veyne, *Quand notre monde est devenu chrétien*, Albin Michel 2007, p.170.

⁷ *Esprit des lois*, XIX, 4

Nous nous trouvons à l'un de ces moments de transition. Les paradigmes chrétiens ont duré environ quinze siècles. J'en situe la fin au milieu du XX^e siècle, au moment où nous voyons apparaître un mouvement général vers la légalisation de l'Interruption volontaire de grossesse (IVG), dont on sent qu'il va prendre le dessus. Je situe la fin de la chrétienté à ce moment-là. Naturellement, le mouvement de déstabilisation de ce paradigme a été amorcé avant, à partir de la Révolution française qui a notamment instauré le divorce, remis en cause au XIX^e siècle pour, finalement, être légalisé avec de plus en plus de possibilités, comme vous le savez.

C'est à partir des années 1950-60 que l'on voit s'effondrer, les uns derrière les autres, tous les points de cohérence de ce paradigme chrétien, qu'il s'agisse de la dignité intrinsèque de l'humain et de l'embryon, de la sacralité du mariage et d'un certain nombre d'autres principes dont nous pourrions parler aussi. C'est ce que j'appellerais une rupture d'époque, plus importante à mon avis que celle qui remplace la monarchie par une république.

C'est l'aboutissement d'un très long parcours d'environ trois siècles – voire plus ancien. Nous passons aujourd'hui d'un paradigme à l'autre. Comment décrire la situation intellectuelle et spirituelle au regard de cet effondrement ? Je voudrais simplement proposer deux concepts différents l'un de l'autre pour l'expliquer : le nihilisme et le paganisme.

Nihilisme et paganisme

On parle beaucoup de nihilisme. Je ne pense pas que le nihilisme soit le principal problème même si ça peut être intéressant d'en parler. Je pense que nous sommes plutôt en train de redevenir païens. Il y a une différence profonde entre un nihiliste et un païen. Le courant nihiliste c'est assez simple parce qu'il n'y a pas beaucoup de gens dans ce courant. Nous avons, dans notre culture, un courant nihiliste-relativiste que l'on peut faire remonter à Diogène-le-Cynique, celui qui vivait dans son tonneau et qui disait « *il faut tuer son père et coucher avec sa mère* ». C'est du nihilisme typique, parce que ce sont des choses qui ne se font nulle part, dans aucune peuplade même la plus sauvage. Et dans l'hérédité de Diogène-le-Cynique qui était par ailleurs un cabotin assez sympathique, nous avons Sade et, tout récemment, Michel Foucault. C'est lui-même qui se situe dans cette catégorie. La pensée nihiliste veut briser l'anthropologie elle-même, ce que Mauss et Lévi-Strauss appellent « *le socle* », le socle de l'humanité, la pierre, ce contre quoi l'on ne peut rien. Peut-être ne serez-vous pas d'accord mais c'est dans ce sens que je vois dans le mariage homosexuel une réforme nihiliste : aucune société humaine jusqu'à présent ni dans le temps ni dans l'espace n'a jamais légitimé ce genre de choses. Nous avons dans l'Histoire, à ma connaissance, un seul exemple de mariage entre deux personnes de même sexe. C'est Néron qui, au cours de cérémonies

bouffonnes, épouse son mignon. C'est du théâtre, il ne s'agit pas évidemment de légaliser quoi que ce soit. Cette exception nous montre bien que c'est quelque chose qui ne peut coller avec aucune loi naturelle, une sorte d'anarchisme intellectuel et spirituel qui, à mon avis, ne doit pas nous faire peur. Diogène, parce qu'il était un cabotin plein d'esprit, faisait rire les Athéniens, mais ceux-ci se seraient bien gardés de le mettre au pouvoir. . . Nos sociétés ne deviendront pas nihilistes pour une raison simple : le nihilisme n'est pas viable, ça ne marche pas. Ce type de cynisme élitaire, démultiplié par les médias, fait beaucoup de bruit mais ne convainc pas en profondeur.

En revanche, le paganisme est à prendre au sérieux. Parce que le paganisme est viable, comme toute l'Histoire d'ailleurs nous le démontre, puisque finalement tous les peuples sont païens, sauf les judéo-chrétiens. Si vous prenez l'exemple des lois sociétales, par exemple l'avortement et l'euthanasie, ce ne sont pas des lois nihilistes, ce sont des lois typiquement païennes. Elles signifient que la vie humaine n'a de valeur qu'en fonction de celle que la société lui confère – et non pas une valeur intrinsèque comme dans le christianisme. C'est quelque chose que l'on voit dans toutes les sociétés. À la fin du II^e siècle, à la question : « *Dis-moi qui sont les chrétiens* », l'auteur anonyme de l'Épître à Diognète⁸ répond : « *Les chrétiens, ce sont des gens qui ne jettent pas les bébés surnuméraires* ». C'est quand même étonnant : avec les Juifs, les chrétiens sont les seuls à ne pas jeter les bébés surnuméraires. Tous les peuples pratiquent l'infanticide, cela n'a rien d'extraordinaire. Mao avait fait une loi, en 1954



⁸ Lettre d'un auteur chrétien anonyme de la fin du II^e siècle, qui souligne la nouveauté radicale du christianisme.

je crois, imposant d'« *arrêter de noyer les bébés filles* ». C'est quelque chose que font toutes les sociétés du monde, à part les nôtres. On jette au fleuve les enfants malformés, on fait mourir les vieillards trop épuisés, on admet le suicide et parfois d'ailleurs comme dans la société indienne, on le glorifie. Ce sont des lois absolument païennes, que nous sommes en train de reprendre à notre compte, la fuite du christianisme laissant réapparaître le paganisme comme une espèce de culture naturelle.

Je dirais que le paganisme est une espèce de « *soupe primordiale* » de la culture que l'on retrouve dans nos sociétés avec la croyance en la réincarnation, très à la mode, la volonté de se faire incinérer, la vogue de Spinoza, le panthéisme de l'écologie radicale... Ce glissement vers le paganisme signifie tout simplement que nous retournons à la culture d'avant le christianisme. Nous sommes revenus sous un ciel grec, parce que nous croyons que Dieu nous a abandonnés. Tout naturellement nos religions laissent place à des sagesse immanentes. Le mouvement de la verticalité perd de sa force à une époque où l'espace prime sur le temps. Ces sagesse nous offrent des morales sans doctrine religieuse véritable, sans théologie et qui, pourtant, ne veulent que le bien. Nous ne sommes pas du tout face à des gens qui refusent la morale, pas du tout. Mais il s'agit d'une morale sans le dogmatisme théologique. Et

"Nous sommes revenus sous un ciel grec, parce que nous croyons que Dieu nous a abandonnés."

dans la renaissance du paganisme, dans le renouveau des sagesse antiques ou bien l'imitation des sagesse asiatiques, ce sont bien les présupposés les plus fondamentaux du christianisme qui sont mis en cause.

Je crois que cette situation nous impose des exigences nouvelles. Et c'est faute de la comprendre que nous sommes si mal à l'aise. Le catholicisme est minoritaire et il est mal aimé dans l'opinion, nous le savons. Nous avons tous vu des choses qui nous indignent, comme ce sujet du Bac sur l'IVG, soigneusement choisi pour rendre mal à l'aise les gens comme nous. Si les jeunes catholiques disent ce qu'ils pensent, ils récolteront de mauvaises notes. Ils sont par conséquent plus ou moins obligés de déguiser leur opinion. Ceci n'est pas vrai seulement dans les lycées mais aussi dans la vie courante. Disons que dans un pays athée comme la France – il y a deux pays athées en Europe, la République Tchèque et la France – les catholiques sont plus ou moins des agents secrets de Dieu comme dirait l'autre. Ce n'est pas très grave ; on survit très bien.

Un statut de minoritaire pour les chrétiens ?

Ce qui s'impose à nous dorénavant c'est le statut très spécifique de minoritaire. Nous devons aller voir les Juifs et les Protestants pour leur demander

comment ils font, comment ils vivent leur situation de minoritaire. Nous avons l'habitude d'être majoritaires avec des vertus propres : être tolérant, humble, discret, toutes attitudes qui ne coulent pas de source. Quand on est minoritaire, la tolérance n'est plus une vertu, c'est une nécessité et les vertus ne sont pas les mêmes : c'est l'équanimité, la patience et la persévérance aussi, parce qu'on perd toujours. Nous sommes tous payés pour le savoir. Et l'agent secret doit en plus éviter la paranoïa. Ce n'est donc pas du tout pareil d'être majoritaire que d'être minoritaire. Il me semble que les laïcs ont plutôt intériorisé le statut de minoritaire, mais avec quelques perversions dont je parlerai tout à l'heure.

En ce qui concerne le personnel de l'Église, il est très difficile pour lui d'accepter la perte du pouvoir, surtout quand on voit d'où nous venons. Brandir l'excommunication ou l'enfer, ça ne se fait plus vraiment, maintenant, même si cela a été une forme de pouvoir qui a longtemps plus ou moins fonctionné. Souvent, les clercs se comportent comme si nous étions encore en chrétienté, parlant avec autorité sur tous les sujets et adoptant des manières arrogantes qui ne conviennent pas à des minorités. Avec la disparition de la chrétienté, ce n'est pas seulement le nombre de chrétiens qui a changé à la baisse, mais c'est le comportement et les attentes des fidèles qui restent et qui sont beaucoup plus exigeants. Ils ont un catholicisme traditionnel et fervent, souvent néoconservateur, mais toujours personnel et non plus social comme c'était le cas pendant tout le XX^e siècle. Ce ne sont plus des fidèles sociologiques, demandeurs de rites ; mais de vrais croyants.

La ferveur religieuse est patente. Regardez comment les prie-Dieu ont été retirés dans les années 1960 : on n'allait pas se prosterner devant Dieu quand même ! Aujourd'hui, les gens se jettent à genoux par terre dans les églises. Je crois que ce sont de vrais croyants qui espèrent la sainteté de l'Église comme la leur propre. C'est tout à fait une autre exigence que celle que nous avons connue avec le christianisme sociologique d'il y a un siècle. Imaginez le désastre que représente, pour ce petit nombre fervent, les scandales à répétition qui ont lieu dans l'Église aujourd'hui. Porteurs d'une flamme qui s'éteint, d'une petite veilleuse, ils en pleurent amèrement. Une Église minoritaire a, je crois, d'autant plus de devoir de perfection : car ici un comportement fautif exaspère le déclin déjà entamé. Tout scandale nous enfonce et nous discrédite encore plus.

Il y a d'autres points très importants. Je pense qu'un courant minoritaire doit sortir du dogmatisme et du particularisme. Le particularisme consiste à dire : « *si nous ne sommes plus là, c'est le déluge* ». Dans le monde du christianisme

"Cette situation inédite dans notre histoire, nous ramène à l'âge des premiers chrétiens."



dominant, Dostoïevski s'écrie : « *Si Dieu n'existe pas tout est permis* »⁹. Eh bien non ce n'est pas vrai. C'est du particularisme de canton ! Si Dieu n'existe pas, bien sûr que non, tout n'est pas permis. Il y a des morales chez les peuples qui n'ont pas de Dieu. Dans toute l'Asie il y a des morales et tout n'est pas permis. Je vous cite simplement une phrase de Péguy qui écrit dans *Dialogue de l'Histoire et de l'âme charnelle* : « *Qu'il y ait eu tant de peuples et tant d'âmes où le christianisme n'ait pas mordu, n'ait pas atteint tant de peuples et tant d'âmes qui ont vécu abandonnés et qui ne s'en soient, qui ne s'en sont pas trouvés plus mal, mon ami, là, exactement là, malheureusement là est le secret,*

le creux du mystère. » Ils s'en sont sortis sans nous. Je pense qu'il nous faut une bonne dose d'humilité. Il ne faut pas croire que si la chrétienté s'effondre, tout s'effondre avec. Ce n'est pas vrai. C'est une tromperie qui, dans la situation minoritaire, n'est plus crédible. Autrement dit, derrière la chrétienté effondrée, ne viendra pas le règne du crime, du nihilisme, mais plutôt des morales stoïciennes, le paganisme, des spiritualités de type asiatique. Cessons de nous croire seuls au monde à pouvoir donner du sens au monde. Au moins le statut de minoritaires nous aura appris cela.

Il y a la question de la dogmatique éventuellement, cette manière de tout expliquer par la loi de Dieu. J'ai entendu cet été un sermon d'un prêtre, par ailleurs très bien, qui critiquait la Procréation médicale assistée (PMA) – je la critique aussi. Il disait qu'il faut la récuser parce que cela va à l'encontre de la loi de Dieu. Il faut absolument que nous cessions d'utiliser ce genre d'argument parce que nous ne convainçons personne. C'est un argument totalement improductif dans une société athée. Il faut que nous sachions pourquoi nous sommes contre la PMA en dehors de la loi de Dieu et de ce qui est écrit chez saint Thomas d'Aquin. Je dirais qu'il faut absolument que nous lisions les phénoménologues parce qu'au fond nous pouvons très bien remplacer la dogmatique par la phénoménologie. Je cite Paul-Louis

⁹ Dostoïevski met ces mots dans la bouche de Dimitri Karamazov (*Les Frères Karamazov*, 1880). Ndlr

Landsberg, qui, au milieu du XX^e siècle, a vu venir les choses : « *J'avoue ne pas voir comment pourrait être contre la loi naturelle une chose qui se trouve pratiquée, acceptée, et souvent glorifiée, chez tous les peuples non chrétiens* »¹⁰. Il faut que nous avancions en anthropologie plus que par les dogmes. Par exemple l'histoire de la paternité, pourquoi ne peut-on pas priver des enfants de leurs pères ? Il faut absolument que nous cherchions dans l'anthropologie beaucoup plus que dans les dogmes pourquoi nous sommes contre. Cela me paraît très important. Nous n'avons pas le monopole de la description de la loi naturelle. Cette prise de conscience serait pour nous une révolution intellectuelle, mais qui nous permettrait de sortir avec honneur (parce que dans la vérité) de notre statut de majorité.

Dernière chose : un comportement me paraît à fuir, en la circonstance, c'est l'idéologisation des convictions que nous ne trouvons pas, il faut le reconnaître, chez les clercs, mais plutôt chez certains groupes de laïcs qui transforment leurs convictions en idéologie. Ce raidissement, qui peut aller de l'affirmation véhémement à la radicalisation, touche toutes les cultures ou religions, quand elles se sentent menacées par l'évolution des mœurs et des croyances. C'est un comportement qui construit un monde manichéen, embrigade ses troupes, un peu comme un pays en guerre. Je pense que c'est très mauvais d'une manière générale.

On ne peut pas graver sur le marbre les croyances pour ne pas les laisser s'échapper. Il y a d'autres manières de les retenir. Ce comportement est d'autant plus à fuir qu'il est, au fond, naturel dans un statut de minorités.

L'Église n'est pas un syndicat, elle n'est pas là pour créer de la chrétienté. Le Christ n'a jamais voulu la chrétienté ni saint Paul. Je ne crois pas. Notre affaire ce n'est pas de produire des sociétés où l'Évangile gouverne les États. Notre affaire c'est de semer des graines ou, comme dirait Saint-Exupéry, de « *marcher tout doucement vers une fontaine* ». ■

"Notre affaire n'est pas de produire des sociétés où l'Évangile gouverne les États. Notre affaire, c'est de semer des graines ou, comme dirait Saint-Exupéry, de « marcher tout doucement vers une fontaine»."

¹⁰ *Essais sur l'expérience de la mort*, Le Seuil 1993, p.123

Thomas W. Merci Madame, d'avoir respecté le timing. Je ne me suis pas présenté. Outre la joie d'assurer le fil rouge de cet après-midi, je travaille pour l'émission *Chrétiens Orientaux* sur France 2 le dimanche matin, l'équivalent du *Jour du Seigneur*. En vous écoutant, je pensais à mes récents tournages en Égypte et en Iran où les chrétiens sont ultra-minoritaires. Sous le manteau et le voile islamique, ils vivent leur foi dans des enclos paroissiaux : entre les murs, il y a une église et toute une vie paroissiale. Quand ils sortent de l'enclos, ils se retrouvent dans un pays à majorité musulmane. Même s'ils sont considérés comme des gens honnêtes, ils sont repérés comme des gens différents. Vous dites que nous sommes devenus minoritaires. L'Église est-elle amenée à vivre dans des enclos paroissiaux ou peut-elle encore vivre libre dans la société d'aujourd'hui ?

Chantal Delsol. Ce point de vue est celui de Rod Dreher qui a écrit un livre sur le sujet. J'en ai beaucoup parlé avec lui et je ne suis pas vraiment d'accord. Pour ma part, j'aurais du mal à éduquer des enfants dans un enclos. Il me semble qu'il faut vivre dans la société.

Thomas W. C'est la société qui impose ces enclos, au Moyen-Orient.

Chantal Delsol. En effet, la situation au Moyen-Orient est beaucoup plus grave que celle que nous connaissons ici. Il ne faut pas non plus que nous nous imaginions que nous sommes en guerre ni exagérer la situation. Nous sommes quand même libres, nous pouvons parler. J'entends des amis qui parlent de totalitarisme dans notre société. Non, il ne faut pas non plus utiliser n'importe quel mot. Nous ne sommes pas du tout dans la situation terrible où sont nos frères du Proche-Orient.

Thomas W. Que devons-nous faire ? Vous dites que la société rejette l'héritage chrétien, que le paganisme se développe. Comment relever la tête et témoigner ?

Chantal Delsol. Pourquoi sommes-nous mal-aimés ? Parce que d'une manière générale, les médias ont toujours l'impression que si nous prenons un peu le dessus, nous allons imposer notre manière de voir que nous



avons imposée pendant des siècles. Nous avons même été très loin, trop loin, donc ils ont peur de nous à cause de cela. Ils pensent que dès que nous avons un peu raison, nous devenons fanatiques. C'est pour cela qu'ils nous écrasent. Qu'avons-nous à faire ? Montrer justement que nous ne sommes pas des fanatiques, donc nous comporter avec humilité. Cela ne viendra pas en quelques années, il faudra des siècles. Le Roy Ladurie dit que « *pour un changement de mentalités il faut deux siècles* ».

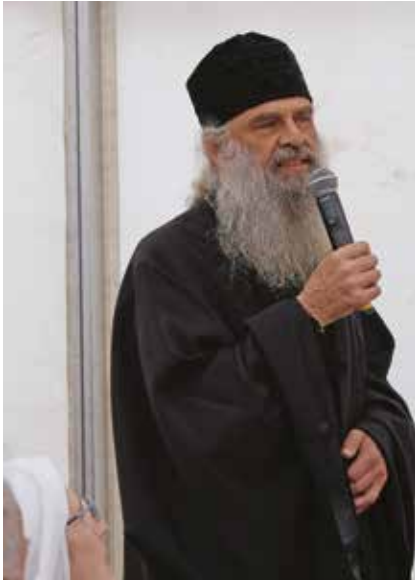
Thomas W. Les deux siècles post-révolution ? Sommes-nous au creux de la vague ?

Chantal Delsol. Nous sommes à un moment de rupture, je pense, depuis le milieu du XX^e siècle. Les manifestations contre les lois sociétales, auxquelles je participe aussi, donnent l'impression du dernier sacrifice ad majorem dei gloriam, pour que nos arrière-petits-enfants ne puissent pas dire que nous n'avons pas déclenché la cohorte des anges au dernier moment, sachant bien que les lois vont passer. On le sait, c'est comme un rouleau compresseur. On ne peut pas imaginer renverser la vapeur maintenant. Il y a des moments où certaines choses se font. C'est pour cela que j'ai cité les chrétiens au V^e siècle, c'était le moment pour que ces choses se fassent. Les païens ont eu beau se démenner et Dieu sait qu'ils se sont démenés, ont

beaucoup écrit et beaucoup travaillé. On les sent à la bourre comme le sont les chrétiens aujourd'hui dans les manifestations. Exactement pareil. C'est pour ça, je crois, qu'il ne faut pas rêver.

Thomas W. Avez-vous des questions ? Mon Père, présentez-vous.

Père Moïse du monastère orthodoxe de Cantauque, dans l'Aude. J'ai beaucoup apprécié votre conférence et je me dis qu'il ne faut pas s'étonner de ce qui se passe ni s'en inquiéter. Ce que vous avez décrit est écrit noir sur blanc dans les saints Évangiles. Saint-Jean l'apôtre nous dit « *le monde vit au pouvoir du malin* ». Que le paganisme reprenne le dessus, que le malin nous prenne dans ses filets ou prenne le monde dans ses filets, tout cela est écrit. Concernant les chrétiens, il est écrit « *vous êtes le levain dans la pâte, vous êtes le sel de la terre* ». Nous sommes minoritaires, je pense que nous devons en profiter, justement, pour être humbles. Que faire ? Se confier à l'Esprit-Saint, témoigner de notre foi. La chrétienté effectivement n'existe plus mais notre foi est là, au fond de nous, elle est forte. Ce que l'on doit faire, c'est témoigner de la réalité, dire la vérité



tout simplement, pas en triomphateur mais simplement en disant : « *pour moi, la vérité c'est cela, Dieu existe, Dieu est, Jésus-Christ est le Fils de Dieu incarné, Il est le Sauveur du monde* ». Le reste ne nous appartient pas, il appartient à Dieu, au Christ Jésus, à l'Esprit-Saint. Effectivement notre situation n'a rien à voir avec celle des chrétiens du Moyen-Orient. J'y ai vécu pendant quinze ans, je la connais bien. En France, dans les pays occidentaux, c'est différent. On est libre aujourd'hui de confesser sa foi, libre d'aller dans les églises, libre de prier, libre de dire notre foi. Faisons-le. C'est notre chance aujourd'hui que la chrétienté soit en difficulté et qu'avec humilité, avec courage, nous puissions

témoigner de notre foi en Jésus-Christ. Amen.

Thomas W. Merci, Père, pour votre témoignage. Chantal Delsol, que doivent faire les chrétiens pour être audibles, selon vous ?

Chantal Delsol. Je crois que nous en faisons déjà beaucoup. Les chrétiens sont assez actifs. Il suffit de voir l'activité incroyable de tous ces groupes de jeunes chrétiens qui se sont développés après les « Manifs pour Tous », il y a cinq ou six ans et qui sont vraiment très énergiques, un peu brouillon, parfois, mais c'est normal. Beaucoup de choses se passent. Il y a quelque chose comme ce que l'on appelle le sel de la terre, il y a vraiment de jeunes élites qui montent. Je suis assez confiante. Pourtant, nous sommes un pays athée, l'un des pays les plus athées de l'Europe.

Thomas W. 12 % d'enfants catéchisés, bientôt 6 %, ce n'est quand même pas très positif...

Chantal Delsol. On peut le regretter mais c'est une élite qui demeure catholique.

Thomas W. On est devenu une église des élites ? Comment faire pour aller rejoindre les milieux populaires, les milieux intermédiaires ?

Chantal Delsol. Il va falloir activer l'évangélisation. À Saint-Séverin, l'église que je fréquente le plus, il y a des groupes de jeunes qui se retrouvent une fois par semaine, pour évangéliser dans les rues, une partie de la nuit.

Ils ne sont pas trois, ils sont quarante. Je crois qu'il faut refaire des choses comme cela, que l'on n'a pas faites depuis longtemps.

Thomas W. Une question, ma Mère ?

Mère Françoise Mathieu, Notre-Dame de Miséricorde de Rosan. Comment voyez-vous le rôle des monastères et de la vie monastique dans cet état de chrétienté disparaissant et de paganisme qui remonte ? Il serait intéressant de voir quelle peut être notre participation. D'une certaine façon, cette vie cachée, humble, s'est déjà installée au monastère. Que peut-on faire d'autre ? Nous voyons bien que nous faisons signe, très souvent, pour ceux, athées ou peu religieux, qui fréquentent nos communautés ; mais c'est la radicalité de notre vie qui les interpelle, plus que notre propre foi, plus que le dogme de la théologie. Comment faire pour participer non pas à la renaissance d'une chrétienté, mais au développement de cette vie de foi ? La disparition du paganisme a été remplacée bien sûr par celle de la chrétienté, qui a apporté des valeurs positives aussi. Nous peinons à croire que les médias ne voient pas que deux mille ans de chrétienté n'ont pas simplement apporté un pouvoir éclair, mais un bien-être, une libération, par exemple de l'esclavage, une promotion de la femme, un certain nombre de valeurs que n'apporte pas le paganisme. On a du mal à croire que des journalistes soient dans la crainte de voir les chrétiens reprendre du poil de la bête, menacent en quoi que ce soit les acquis de la société apportés par des valeurs d'Église.



Chantal Delsol. Il y a deux choses dans votre question. La première c'est le rôle du monastère. Vous êtes la petite lampe dans la nuit, la petite veilleuse ou une espèce de pierre angulaire, on pourrait dire cela aussi. Tout est accroché à vous, d'une certaine manière. Qu'est-ce qu'il vous faut faire ? Être, voilà. Simplement être. Continuez à être tels que vous

êtes. Je dirais ça. Quant à la deuxième chose, vous avez complètement raison, le christianisme et la chrétienté ont apporté des choses extraordinairement importantes qui ont fait notre culture, notamment la liberté, d'où la liberté politique, la démocratie. Deuxièmement le temps fléché, le progrès, qui vient du christianisme aussi. Troisièmement la dignité de l'Homme. Il y a donc quelque chose de chrétien qui reste, quelque chose de judéo-chrétien. Vous avez raison de dire qu'il y a des principes qui restent, et qui proviennent du christianisme. Que font nos journalistes ? Ils disent simplement que ces principes ne viennent pas du christianisme, mais des Lumières. Ce qui n'est pas vrai, parce que c'est le christianisme qui finalement fonde tout cela. Je suis d'accord avec vous, il y a des choses qui risquent de disparaître avec le christianisme, par exemple l'esprit critique, une partie de la science, une partie de la liberté politique ou une partie de la dignité humaine. Effectivement il y a des choses qui peuvent s'effondrer nuitamment, parce que le christianisme s'effondre, et c'est grave.

Monseigneur Di Falco¹¹. Vous avez dit, Madame, tout à l'heure, que si nous voulions être entendus, ce n'est pas en nous appuyant sur le dogme. Je me demande si nous, chrétiens, nous n'aurions pas besoin de nous inculturer. Parce que j'ai le sentiment qu'aujourd'hui, dans beaucoup de cas, nous ne sommes pas compris et entendus parce que notre vocabulaire est décalé par rapport à celui de la société dans laquelle nous vivons. Que demande-t-on à un missionnaire aujourd'hui, et hier d'ailleurs, avant de quitter son pays ? C'est d'apprendre la culture et la langue du pays dans lequel il va se rendre. Un missionnaire qui dirait : « *tout ça ne m'intéresse pas, j'ai la foi, donc je ferai le nécessaire* » on sait très bien qu'il va vers un échec. J'ai donc le sentiment qu'aujourd'hui lorsque nous prenons la parole publiquement et notamment dans les médias, nous sommes totalement décalés parce que notre langage est incompréhensible. J'ai été porte-parole de la Conférence des Évêques de France pendant dix ans donc je sais dans quelle situation on se trouve face à des journalistes. Ne croyez-vous pas que notre première conversion c'est l'inculturation à cette société-là ?



¹¹ Monseigneur Jean-Michel Di Falco, Évêque émérite de Gap et d'Embrun

Chantal Delsol. Je suis entièrement d'accord avec vous. C'est pour cela que j'ai parlé de la phénoménologie. Nous avons besoin de nous ressourcer aux faits, à l'existence des sociétés, à ce qui se passe autour de nous et ailleurs, plutôt que de nous ressourcer entièrement aux dogmes. Je ne dis pas, qu'ils n'ont pas d'intérêt, bien sûr, nous en avons besoin. Je vais prendre un exemple, parmi de nombreux autres. Face au problème de la filiation, de la paternité, les chrétiens ont tendance à dire : « *priver un enfant de son père c'est affreux, dans aucune société il n'y a des enfants sans père* ». C'est faux. Il y a beaucoup de sociétés où les enfants n'ont pas de père et s'en trouvent très bien, comme disait Péguy. Pourquoi ? Parce que c'est de l'affection dont un enfant a d'abord besoin. La mère, à la limite, ça suffit. Simplement, ce sont des enfants qui ne sont pas éduqués à la liberté. Le père apporte la liberté. Dans les sociétés où il n'y a pas de pères, tout le monde vit très bien, les enfants sont heureux. Pourtant, il faut un pouvoir autoritaire. Je veux dire par là que, si vous enlevez les pères dans les familles, il vous faut mettre des policiers dans les lycées. Vous n'avez pas le choix, c'est une certitude. Il nous faudrait aller jusque-là et ne pas nous contenter de dire : « *Saint Thomas a dit qu'il faut un père à l'enfant* ». Nous ne pouvons pas nous en sortir comme ça. Il nous faut faire de véritables progrès intellectuels si nous voulons nous en sortir dans cette société.

Thomas W. Une dernière question ?

Père Gérard, Abbaye Notre-Dame du Port du Salut. Vous avez parlé de renouveler l'anthropologie. Cela me paraît fondamental. Quelle anthropologie ? Cela rejoint un peu ce que nous disions tout de suite. C'est notre manière de regarder l'Homme. C'est la question qui est ouverte.

Chantal Delsol. Je crois que c'est essentiel, cela nous permettra de faire la différence entre le nihilisme et le paganisme, entre ce qui n'a jamais existé et ne doit pas exister parce que c'est contraire à l'anthropologie et ce qui existe ailleurs mais que nous ne voulons pas pour des principes qui sont les nôtres. Ce qui est important pour l'anthropologie, c'est ce qui est en train de sortir du débat sur la PMA et la GPA¹² : les trois séparations humaines, la vie et la mort, l'homme et la femme, la filiation, le père, la mère et l'enfant. C'est en étudiant l'anthropologie que l'on arrive à se dépêtrer de toutes ces questions. Je suis entièrement d'accord avec vous.



¹² Procréation médicalement assistée (PMA) - Gestation pour autrui (GPA).

Thomas W. Merci beaucoup, Chère Madame. Dom François-Marie, venez nous rejoindre. Vous êtes l'Abbé de Mondaye, en Normandie, c'est à côté de Caen, et l'ordre est présent aussi à Conques sur le chemin de Saint-Jacques, à Tarbes, et pas très loin d'ici, dans les Bouches-du-Rhône... soufflez-moi...

Père François-Marie Humann. À Saint-Michel de Frigolet.

Thomas W. Frigolet, bien sûr. Vous êtes spécialiste de la vie spirituelle de saint Augustin, professeur à l'Institut Catholique de Paris, et aussi, chez les Jésuites ?

Père François-Marie Humann. J'ai été professeur à la Catho, mais maintenant j'enseigne dans le cadre du STIM¹³, affilié à la Faculté des Jésuites.

Thomas W. Vous allez nous livrer votre vision des enjeux de l'évolution de la société pour la vie monastique et, en particulier, à travers l'expérience des prémontrés, qui sont très impliqués et insérés dans la vie des paroisses.



¹³ Studium de théologie inter-monastères (Centre Sèvres, Paris)

Vie monastique et périphéries

par Dom François-Marie Humann



Pensant que nous sommes encore, ici, en chrétienté, j'emploierai un vocabulaire qui, à mon avis, sera compréhensible par chacun.

En introduction, je voudrais revenir à ce qui est sans doute la règle monastique la plus ancienne du monde latin, la Règle de saint Augustin, dont l'introduction commence par ces mots « *ante omnia, fratres carissimi, diligatur Deus, deinde proximus* ». « *Avant tout, frères très chers, que Dieu soit aimé, et à partir de là, [deinde], le prochain* ». Unité fondamentale des deux commandements du Seigneur dans l'Évangile, l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Le premier, l'amour de Dieu étant la source du second, mais le second étant

semblable au premier. « *Dieu est lumière* », dit saint Jean et la vie monastique est une recherche de la contemplation de cette lumière divine, inconnaissable, pourtant qui s'est révélée à nous en Jésus-Christ. L'icône de cette contemplation c'est la Transfiguration, idéal de la vie consacrée, de la vie monastique.

Mais saint Jean nous dit aussi que Dieu est amour, et la vie monastique contemple la lumière de l'amour crucifié. Cette vive flamme d'amour dont parlait saint Jean de la Croix, un amour qui agit et qui se donne. « *Mon poids, ce que je vauux*, dit saint Augustin, *c'est mon amour* ». L'icône de cet amour c'est le lavement des pieds du Jeudi Saint, idéal aussi de toute vie monastique, de toute vie consacrée, de toute vie baptismale.

Je pense que le défi plein d'avenir de la vie monastique, de la vie consacrée, canoniale, monastique, apostolique (ces distinctions sont peut-être des finasseries de quinze siècles de chrétienté justement), c'est la redécouverte, sans cesse, de ces deux icônes. Non pas forcément en des instituts séparés, des instituts spécialisés dans la contemplation et d'autres instituts spécialisés dans le service du frère, mais peut-être à l'intérieur du même lieu, du même village, du même corps : à la fois son cœur qui est l'Église et ses poumons qui sont

le désert et le service concret. Il me semble que certaines caractéristiques du monde d'aujourd'hui, et de l'histoire, vont un peu dans ce sens.

Je voudrais aborder certains aspects de la situation présente, sous un angle moins philosophique, que social, puis livrer quelques éléments de ce que dit l'Église sur la mission depuis un siècle – Monseigneur Dufour nous a rappelé que nous sommes dans le mois missionnaire extraordinaire. Enfin je rappellerai que l'Histoire nous donne un certain nombre de clés qui nous permettent de ne pas être complètement démunis face à l'avenir.

Le démantèlement de l'État-providence

Sur ce thème des monastères au cœur des périphéries, il faut être honnête. Géographiquement nos monastères sont aux périphéries. Socialement c'est beaucoup plus discutable. « *Des pauvres, nous disait Jésus, vous en aurez toujours* ». Et il avait raison. Nous pourrions ajouter « *des pauvres, vous en fabriquerez toujours* » et de plus en plus, me semble-t-il. Parce que dans notre pays, nous sommes en train d'observer un démantèlement progressif de l'État-providence mis en place à la sortie de la Seconde Guerre mondiale. Pour simplifier, bénéficiant des fameuses Trente Glorieuses, il a duré jusque dans les années 1980. Depuis le début des années 1990, la croissance économique mondiale stagne relativement et, dans le même temps, sortie de la chrétienté, la puissance publique se désengage peut-être plus « *facilement* ». Parce que cette fameuse fraternité, qui est quand même une racine chrétienne, oblige moins, par certains côtés, dans un monde devenu peut-être plus païen.

Un certain nombre de mécanismes qu'il serait trop long de développer, mais relatifs, en gros, à l'absence de séparation faite par les banques entre leur activité classique (le dépôt et le crédit) et leur activité d'investissement (de marché, de spéculations financières, sur lequel elles gagnent de l'argent depuis trente ans), lient davantage aujourd'hui le pouvoir bancaire et l'État. En découlent des problématiques de rentabilité et donc de désengagement des services publics dans les périphéries, justement.

C'est dans les périphéries que l'on voit diminuer le personnel des maisons de retraite et des hôpitaux. Or une partie importante des classes les plus populaires, ou des plus défavorisées éprouvent souvent des difficultés dans

" Mon poids, ce que je vauX, dit saint Augustin, c'est mon amour. L'icône de cet amour c'est le lavement des pieds du Jeudi Saint, idéal aussi de toute vie monastique, de toute vie consacrée, de toute vie baptismale."

deux domaines ou deux inquiétudes, celles de la santé et celles de l'éducation. Quand nous interrogeons les personnes de milieux modestes, une des grandes inquiétudes des parents, c'est l'éducation de leurs enfants. C'est l'une des expériences que nous avons faite dans notre Abbaye, qui est à la campagne : ce besoin exprimé par des parents de constituer des groupes, pour discuter ensemble de la manière d'éduquer les enfants dans une situation où l'Éducation nationale a de plus en plus de mal à exercer son rôle.

La conséquence est une privatisation progressive de la santé, de l'éducation, ces fameux « communs » dont toute la population ne bénéficie plus de la même manière. Autre conséquence, rapidement : quand la Banque Mondiale annonce que probablement, dans la deuxième partie du XXI^e siècle, environ deux milliards de population devra se déplacer en raison des changements climatiques, il y a de fortes chances que nous soyons impactés par cette question.

Cette situation sociale et humaine me semble pour le monde monastique une donnée d'avenir. Une question vraiment importante va nous être posée ainsi qu'aux laïcs qui entourent nos communautés : n'avons-nous pas un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation, du soin aux personnes, de l'attention aux pauvres ? C'est ce que nous faisons déjà, mais tout porte à croire que ce rôle ne va pas diminuer. Allons-nous nécessairement y perdre notre âme, notre pureté originelle religieuse ? Il est probable que si l'on comprend bien la vie monastique, fondée sur cette gratuité de l'amour de Dieu premier, notre vie de prières et de louanges peut aussi laisser place dans certains espaces de nos vies monastiques à l'accueil, bien sûr, et à d'autres œuvres de miséricorde.

Le monastère : un lieu de mission

Le deuxième contexte contemporain est celui de la mission, qui vous est plus familier peut-être. Nous fêtons effectivement cette année, ce mois-ci, un événement ecclésial important, les 100 ans du texte, « *Maximum illud* » que Benoît XV publiait en 1919 sur les missions. C'est très intéressant parce que justement, il y a un siècle, la mission était essentiellement de quitter un pays de chrétienté comme le nôtre pour aller évangéliser un pays qui n'en était pas. Le Pape disait à l'époque – j'ai été intéressé par la remarque de Monseigneur Di Falco –, qu'une des choses à faire c'est d'apprendre la langue. Si l'on n'apprend pas la langue, ce n'est pas la peine d'y aller. Il rappelait, dans ce texte, qu'il fallait prier pour les missions, qu'il fallait encourager les séminaristes et les évêques à laisser partir des prêtres en mission, rappelant que beaucoup de missionnaires étaient morts pendant la guerre de 1914. Il convenait d'aider financièrement tous les dispensaires, tous les lieux détruits. Depuis, le deuxième Concile du Vatican a rappelé que tout baptisé était appelé à la sainteté, cette exigence de sainteté si forte dans un contexte de

minorité. La sainteté dont nous faisons profession dans la vie monastique ne nous est pas réservée. Nous voyons bien cette soif des chrétiens qui viennent dans nos communautés, nos monastères, nos hôtelleries, pour puiser auprès du Seigneur quelque chose de cette sainteté – dont nous n'avons pas du tout l'apanage. Le Concile Vatican II rappelait aussi l'appel universel à la mission. Autrement dit, la mission n'est pas l'apanage de laïcs engagés dans le monde mais bien celui de tout baptisé. Toutes nos communautés monastiques, cloîtrées ou non, sont des communautés missionnaires.

De quelle manière vivons-nous cette vocation à la mission ? Je retiens simplement les mots, qui me semblent importants, prononcés par quatre papes depuis le Concile Vatican II.

Paul VI insistait sur **l'évangélisation**. Nous sommes missionnés pour évangéliser. Le Pape emploie à dessein ce mot d'origine grecque pour le distinguer du vocable « Bonne Nouvelle ». Dans le contexte actuel, le paganisme peut apparaître à nos contemporains comme une bonne nouvelle. Le christianisme en offre une autre que nous appelons la Bonne Nouvelle de l'Évangile, qui est aussi, nous le savons, une personne. Paul VI rappelle justement que le témoignage ou la mission doivent renvoyer, d'une manière ou d'une autre, au-delà des dogmatismes, à une rencontre certes mystérieuse mais réelle avec une personne, Jésus-Christ.

Jean-Paul II parlait de **nouvelle évangélisation** : il avait bien pris conscience qu'effectivement nous ne sommes plus dans un monde de chrétienté et que ce monde, anciennement chrétien dans nos pays de vieille Europe, doit recevoir à nouveau la vraie et bonne nouvelle de l'Évangile.

Benoît XVI a beaucoup insisté sur le choix du **Dieu du logos** par rapport au mythe – on est tout à fait dans la distinction entre le paganisme et le christianisme. Peut-être justement que l'une des missions est d'éviter d'être seulement sur la défensive et de savoir dire, en raison, pourquoi nous avons une certaine forme d'anthropologie, pourquoi nous pouvons nous opposer à telle ou telle évolution du monde d'aujourd'hui qui ne nous semble pas dirigée vers une bonne nouvelle.

Le pape actuel, François, rappelle sans cesse, vous connaissez bien son insistance, une chose fondamentale : nous sommes toujours et à la fois **disciple et missionnaire**, c'est-à-dire que nous n'avons jamais fini d'être évangélisés. Nous sommes toujours disciples, ce qui est important pour notre humilité et, en même temps, il n'y a pas besoin d'être un grand saint ou un évangéliste du bout du monde pour être missionnaire. Regardez le lien entre sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et saint François-Xavier. Nos monastères, aussi cloîtrés soient-ils, peuvent être, évidemment, des lieux de missions. Il



me semble que, d'une certaine manière, plus ou moins consciemment, l'Église prend aussi acte de l'évolution de la société dans laquelle nous sommes.

Une longue histoire entre prière, œuvres...

Je voudrais évoquer, dans un troisième temps, un parcours historique qui me semble important dans le contexte actuel. Si je choisis d'aborder mille cinq cents ans d'Histoire, en fin de propos, c'est pour dire que l'on

peut les placer sous le même horizon d'un point de vue philosophique, même si ces quinze siècles ne sont pas uniformes. Lorsque Dom Guéranger relance la vie monastique à Solesmes en 1833, il y a en France près de deux mille ordinations par an. En 2018, il y en a eu 825. Que ferait un Dom Guéranger refondant Cluny aujourd'hui ? Il ne s'agit pas de faire un consensus sur la fonction sociale des moines, ils ne se sont pas chargés de la pastorale des laïcs à la place des prêtres. Cependant, même si le monachisme a accompli et accompli, d'abord, une mission de prières dans l'Église et dans la société, cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'à l'époque carolingienne, il faut éviter d'établir une coupure trop nette entre le clergé séculier (les prêtres) et le clergé régulier (les moines), ni entre l'érémisme, c'est-à-dire la vie seule au désert, et la vie cénobitique, c'est-à-dire la vie en communauté. À cet égard, l'influence de Lérins – dont l'actuel père abbé est présent aujourd'hui – est très grande, dans l'histoire de la mission. Honorat devint évêque d'Arles, Césaire aussi, qui était moine de Lérins. Dans les deux cas, ils viennent à Arles avec quelques moines. On a également au V^e siècle saint Maxime, second abbé de Lérins, qui devient évêque de Riez, de même que son successeur, Fauste, même s'il a eu maille à partir avec saint Augustin – ce sont des choses qui arrivent, surtout avec saint Augustin. D'un autre côté, il y a aussi que la grande période du VII^e au IX^e siècle est celle des apôtres de la Règle de saint Benoît dans le sillage du grand Pape saint Grégoire le Grand, avec les trois grandes figures de saints : Augustin de Cantorbéry, Willibrord et Boniface.

On connaît les pages inoubliables de saint Grégoire le Grand qui a perdu la paix et la tranquillité du cloître ; cela ne l'empêche pas, après bien des hésitations, d'envoyer vers l'Angleterre en 596 une quarantaine de moines avec à leur tête ce fameux Augustin qu'il élève à l'épiscopat et à qui il demande d'organiser l'église métropolitaine de Londres avec douze évêques suffra-

gants. Augustin n'y arrive pas, installe son siège à Cantorbéry et crée les Evêchés de Londres et de Rochester. Cette Église a eu du mal à vivre mais a survécu, notamment grâce aux Celtes : les moines ont contribué efficacement à l'évangélisation et les moniales ont fondé des monastères féminins.

Saint Willibrord, né en Northumbrie, est l'un des grands missionnaires des fin VII^e– début VIII^e siècles, en particulier chez les Frisons ou à Echternach dans le Luxembourg actuel. Consacré archevêque d'Utrecht, il organise plusieurs missions. Nous pourrions citer aussi saint Boniface, qui travaille à l'évangélisation, avec la fondation de l'Église de Fulda,

l'un des principaux centres monastiques de l'époque médiévale.

Dans le même temps, il faut noter des œuvres de charité importantes. Venance Fortunat rapporte les soins que dispensait aux malades la reine des Francs, épouse de Clotaire, sainte Radegonde, malgré un mari peu commode ; elle recevait les indigents dans son abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, où une hygiène rigoureuse était observée. Cette dimension caritative est très importante, avant même l'essor de l'Empire carolingien. Au début de cette période de chrétienté des VI^e-VII^e siècles, qui était un temps d'instabilité sociale, économique et politique très grande, les monastères féminins et masculins ont joué un rôle intellectuel, social, caritatif, éducatif et sanitaire

considérable. Aujourd'hui, dans la situation de misère du monde qui nous entoure, le monastère est appelé à collaborer davantage aux œuvres d'intérêt général.

... et pastorale

Dans une période que je connais un peu mieux, celle de l'essor des chanoines réguliers à partir du XII^e siècle, nous assistons aussi à un essor pastoral des communautés monastiques. Avec la réforme grégorienne et à l'initiative d'un certain nombre de laïcs, des paroisses sont « rendues » à la juridiction des clercs, une juridiction confiée aussi bien à des clercs séculiers qu'à des moines. Ainsi, dans le diocèse du Mans, entre 1050 et 1150, cent-quatre-vingt-onze des deux-cents paroisses restituées par les laïcs aux clercs vont au monachisme. Le XII^e siècle est aussi l'époque de l'essor des chanoines réguliers, qui est un apport substantiel aux clergés séculiers. C'était en effet une époque où les

séminaires n'existaient pas et où les abbayes canoniales étaient des lieux de formations possibles des clercs auxquels on confiait les paroisses environnantes. Même à l'époque de la commission des réguliers, sous l'ancien régime prérévolutionnaire, ou encore à l'époque du josphisme, sont maintenus les ordres de chanoines réguliers parce qu'ils tiennent des paroisses.

Ces quelques exemples pris dans l'Histoire soulignent le fait que la vie monastique est une vie de quête de Dieu dans la solitude, mais aussi une vie de charité. Ils sont autant de points qui soulignent la liberté de penser qui est la nôtre et notre manière d'avancer dans l'avenir de la vie monastique. Liberté d'un choix réfléchi et voulu de maintenir un désert et liberté de répondre, à certains moments, à des besoins qui seront de plus en plus forts autour de nous, soit dans l'annonce de l'Évangile, soit dans l'éducation, soit dans le soin. La réponse n'est pas forcément dans de grandes organisations et de grandes structures, mais dans le quotidien de nos monastères. Qu'on le veuille ou non, les monastères et les communautés attirent énormément.

Je terminerai en évoquant le monachisme oriental. Dans les monastères de femmes, en particulier, on connaît sans doute moins cette séparation un peu trop cartésienne entre contemplation et œuvre de charité. Le Père Alexandre Siniakov, Supérieur du Séminaire orthodoxe de France, en région parisienne, que nous recevions ces jours-ci à Mondaye, nous signalait l'activité caritative des monastères de femmes dans la région de Minsk, en Biélorussie, à travers tout un réseau personnel et communautaire. Que l'on se rappelle le monachisme promu par saint Jean Chrysostome à Constantinople et gardons, pour terminer, cette image des deux icônes : celle de la Transfiguration et celle du lavement des pieds, trésors de notre Bonne Nouvelle. ■

Temps d'échanges

Thomas W. Merci Père. Vous avez évoqué la disparition de l'État-providence. Or, dans certaines régions, les monastères sont la seule activité vivante qui reste. Faut-il alors que les monastères remplacent l'État-providence ? On parle de fermetures dans les services publics : le bureau de poste, le centre des impôts. Faut-il que les monastères y suppléent avec un point relais Chronopost ? une permanence pour les Impôts ?

Dom François-Marie Humann. Il y a de très belles choses dans la vie monastique mais elle est aussi très fragile. Elle connaît aussi cette marée basse, en tout cas en nombre, et elle n'est pas la seule réalité qui tienne lorsque tout s'en va. Elle n'en n'a pas forcément les moyens. En revanche, au nom de l'Évangile, nous ne pouvons pas être indifférents à la situation de ceux qui vivent autour de nous et notamment autour de nos monastères,

ou qui y viennent de plus en plus nombreux, avec des besoins et des attentes : des gens des villes qui viennent chercher un lieu de tranquillité, mais aussi des gens qui habitent ou s'installent à proximité du monastère, avec lesquels il faut souhaiter qu'il y ait des liens et des relations de service. C'est peut-être et sans doute déjà le cas. De là à accomplir une fonction sociale au nom de l'Église, il y a du chemin. La vocation fondamentale a été redéfinie par le Concile Vatican II : la charité nous presse et la Règle de saint Benoît parle de l'accueil dans les hôtelleries. Toutes les règles monastiques énoncent cela d'une manière ou d'une autre. Mais la clôture papale a toute sa valeur et il ne s'agit pas de la rompre comme cela.

Thomas W. Ne serait-ce pas un moyen de faire venir les gens ? Pour prendre un exemple connu de tous ici, ne serait-ce pas un moyen d'encourager certains à suivre jusqu'au bout le chemin en "épingle à cheveu" pour arriver jusqu'ici, au monastère ?

Dom François-Marie Humann. Beaucoup de choses se font déjà. Comment, à titre d'exemple, rejoindre le souci de mères de famille pour l'éducation de leurs enfants ? Offrir un lieu où elles peuvent se retrouver pour en parler ensemble n'est pas forcément quelque chose d'impossible pour un certain nombre de monastères. Et ce n'est pas un sujet qui divise, je le vois même dans nos paroisses. L'éducation des enfants en établissements publics est préoccupant pour beaucoup de parents, à commencer par la gestion du téléphone portable.

Thomas W. Un problème qui touche aussi les monastères. Une question, Monsieur ?

Un participant. Très intéressé par les brillantes interventions, je suis étonné que l'on n'identifie pas la cause de destruction majeure de la chrétienté par une menace, qui me paraît considérable, celle de l'islamisation et de l'islam, puissance anti-chrétienne dont on observe la tendance à s'étendre dans notre pays et plus généralement en Europe. Pour moi, l'origine de la destruction de la chrétienté n'est pas le paganisme ou le nihilisme ; le paganisme et le nihilisme sont des biais qu'utilise l'islam pour s'étendre en profitant de la misère spirituelle.

Chantal Delsol. Je ne pense pas que ce soit l'islam qui nous menace. Simplement, dans le creux où nous sommes, dans le néant que nous produisons pour nous-mêmes par le nihilisme ou par le paganisme, l'islam se sert. Ce n'est pas l'islam qui veut nous dominer, c'est nous qui sommes tellement négatifs que finalement nous créons un appel, comme tout vide crée un appel. Ils en profitent, nous en ferions autant à leur place ! Ce ne sont pas eux les coupables, au départ. Je pense que le problème, c'est nous.

Un participant. L'islam est une puissance anti-chrétienne.

Chantal Delsol. Bien sûr, mais elle l'est dans la mesure où nous, nous ne sommes rien. C'est à nous d'être quelque chose.

Thomas W. Le Père abbé de Lérins a une question à poser.

Père Vladimir Gaudrat. C'est une constatation qui remonte à un peu plus loin que mes souvenirs de vie monastique. En 1960, à l'abbaye de Lérins, l'église n'était pas accessible, on accueillait en retraite quelques prêtres et quelques religieux, bien pieux et bien éduqués, et les femmes restaient à l'extérieur de la grille. On y menait une vie totalement contemplative, sans aucune activité pastorale. Nous avons pris la décision d'ouvrir une hôtellerie et d'ouvrir l'église aux fidèles, ce qui a été une excellente chose. Je rappelle que nous sommes en milieu para-urbain ou en proche périphérie – notre île est au large d'une grande agglomération –, nous avons énormément de demandes. Comme la plupart des communautés monastiques, nous sommes une communauté fragile, et j'ai le sentiment qu'on ne peut répondre à ces demandes qu'en collaborant avec une multitude de personnes, et notamment avec des groupes de laïcs. C'est peut-être parfois plus facile qu'avec les clercs des paroisses, mais ce n'est quand même pas aussi simple que cela. Nous manquons de mode d'emploi. Je ne sais pas si vous avez des idées sur la question.



Dom François-Marie Humann. J'ai en tête deux images de monastères. La première est à l'image du corps que j'ai évoquée, avec l'Église qui est le cœur, le poumon du cloître, du désert, de la prière qui est œuvre de charité, et le poumon des œuvres concrètes de charité. La seconde image est celle de monastères sur le format d'un village. C'est l'expérience que nous avons de notre Abbaye à Mondaye : notre monastère est devenu comme un petit village, dans lequel se côtoient différents états de vie et un rythme qui n'est pas le même pour tout le monde. Nous avons à la fois une communauté consacrée qui a vraiment la mission de la prière, en proximité avec un réseau de laïcs qui nous aide. Je pense également à Conques où nous avons un Prieuré. Tout un réseau d'hospitaliers s'occupe de l'accueil, parce que nous nous trouvons aujourd'hui face à des phénomènes de masse. Pour les abbayes qui sont dans des lieux très touristiques, comme l'Abbaye de Lérins, c'est un vrai défi. Près de Mondaye, nous avons les Frères et Sœurs de Jérusalem qui vivent au Mont-Saint-Michel. Il faut une grande vertu pour être moine dans un tel lieu. Conques, pour nous, c'est un peu la même chose.

Les communautés sont parfois assez faibles et ne peuvent pas tout faire par elles-mêmes. Mais il s'est développé aussi, depuis un certain nombre d'années, ce que l'on appelle les oblats, les amis, les tiers-ordres, qui sont aussi des moyens par lesquels des laïcs puisent à la vie spirituelle et à l'accompagnement d'une communauté et en même temps se mettent au service d'œuvres. À côté de notre Abbaye de Mondaye, au XII^e siècle, il y avait une léproserie. Je ne sais pas comment elle fonctionnait, mais je suis persuadé que ce n'était pas uniquement les Frères qui avaient en charge cette léproserie. Je me dis que, dans le contexte actuel des périphéries qui évoluent, face à des personnes seules ou des personnes malades, des enfants qui ont besoin d'éducation, nos communautés peuvent reprendre ce qu'elles ont déjà fait par le passé quand les besoins étaient là.

Une moniale. Comment la vie monastique est-elle perçue dans le monde ? Quand les jeunes nous demandent : « *Vous êtes rentrées depuis combien de temps ?* », ils sont tout étonnés que nous soyons toujours là, heureuses. Comment nous perçoivent-ils ? Avons-nous une vie qui les attire ? Comment nous connaissent-ils ? Ne devons-nous pas profiter des moyens de communication pour réajuster le point de vue du monde sur la vie monastique et montrer que les richesses de la vie de l'Église sont justement les différentes facettes qui peuvent répondre à ces besoins du monde ?



Dom François-Marie Humann. Je suis assez frappé par le regard très positif que bien des jeunes, en tout cas des jeunes chrétiens, portent sur nos communautés. Je dirais même un peu trop positif : ils pensent que nous sommes déjà dans le paradis des relations humaines. C'est l'âge de l'idéalisation. Qu'ils viennent à découvrir une parole ou une attitude qui ne correspond pas encore au Ciel, ils seront absolument stupéfaits. Il y a des grâces d'aveuglement, mais peut-être faut-il nous poser la question de vérité. Donner à voir, sans idéaliser. Nos sites internet sont parfois aussi paradisiaques que les publicités commerciales pour des séjours aux sports d'hiver. Il y a peut-être une question de sobriété à revoir. C'est toujours un défi de se faire connaître et on sait que l'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre mais il faut faire attention : lorsque l'on séduit, on peut aussi enchaîner les libertés. Le discernement nous indique que ce sont les avis de jeunes plutôt chrétiens, dotés d'un a priori positif vis-à-vis de la vie monastique ; cela a été évoqué à propos des minorités. Dans un contexte minoritaire, les jeunes chrétiens sont sensibles à ceux qui cherchent à vivre, comme ils le peuvent, cet idéal de recherche de la sainteté. Pour autant, certains jeunes, qui viennent dans nos monastères, sont à des années-lumière de la foi. Ils ont toutes les attitudes : la curiosité, l'intérêt, la moquerie aussi. Ce n'est pas facilement maîtrisable mais on peut arriver à faire comprendre les choses. Nous avons un vrai défi de mission et d'évangélisation vis-à-vis des gens, parfois très loin de l'Église, qui viennent dans nos monastères.

Sœur Claire François, Clarisse de Bastia. J'ai beaucoup entendu parler de périphéries. Pourrions-nous avoir une petite définition ? S'agit-il du domaine géographique, social, économique, religieux ou tout ensemble ?

Dom François-Marie Humann. Le mot même de périphérie est un mot volontairement assez large, qui peut s'appliquer au domaine social, d'abord au domaine géographique, spatial, et qui peut s'appliquer aussi au domaine religieux, de ceux qui sont loin. Je vous rappelle le trait d'humour du Cardinal Vingt-Trois : « *Le Pape parle de périphérie, on ne sait pas ce que cela veut dire* ». Pour le coup, heureusement, il reconnaissait que ce n'est pas un mot dogmatique !

Thomas W. Ce sont ceux qui ne sont pas dedans, peut-être ?

Dom François-Marie Humann. Peut-être, mais, comme le Cardinal Hans Urs von Balthasar je me demande *Qui est l'Église ?*¹⁴. C'est un vaste sujet !

Thomas W. Merci mon Père. Nous allons poursuivre avec Monseigneur Roland que j'invite à nous rejoindre. Monseigneur, vous avez exercé différents ministères dans les diocèses de Versailles et Pontoise : vicaire, curé, responsable des vocations, professeur au séminaire. Après avoir été évêque de Moulins, vous êtes, depuis juin 2012, évêque de Belley-Ars, vous êtes l'évêque du Saint Curé. Vous êtes également Président de la Commission épiscopale pour la vie consacrée. Vous avez des communautés monastiques dans votre diocèse, le Carmel d'Ars et la Chartreuse de Portes. En tant qu'évêque, Monseigneur, cette périphérie, comment la rejoindre ? Et quel est le défi aujourd'hui ?

La vie consacrée au défi des périphéries

par Monseigneur Pascal Roland



Je repense à une expression qu'un évêque m'a dite un jour : « *l'essentiel s'inscrit dans la marge* ». Celui qui disait cela prenait l'exemple d'une copie d'élève. Un non spécialiste s'attachera aux remarques en marge de la copie pour saisir toute la pertinence du propos. Nos communautés monastiques, cela a été dit tout à l'heure, sont souvent inscrites dans les périphéries géographiques. C'est là qu'est l'essentiel pour la vie de la société d'aujourd'hui. Pour reprendre ce que disait Madame Delsol, le monde a changé de paradigme. Tous les baptisés sont donc invités à prendre au sérieux leur vie de baptisés. Qui va nous donner le signe, sinon les communautés monastiques et la vie religieuse en général ?

¹⁴ Hans Urs von Balthasar, *Qui est l'Église ?*, Présentation et traduction de Maurice Vidal, Collection Cahiers de l'École Cathédrale, Parole et Silence Éditeur, 2000.

La vitalité monastique dans le monde

Cette semaine, on célébrait aussi, à Paris, les 50 ans d'une association voisine de la Fondation des Monastères, l'Association Amie des Monastères à Travers le Monde, l'AAATM, fondée par des laïcs et qui a pour objectif d'aider à la construction de monastères bénédictins et cisterciens. L'association fêtait la construction de cinq-cents monastères édifiés dans le monde en cinquante ans. C'est impressionnant, cela veut dire dix monastères par an, soit un monastère toutes les six semaines. À travers cela, je voudrais vous dire que la vie monastique se porte bien.

Lors de la Journée de la vie consacrée de 2013, le pape Benoît XVI disait : « *Ne vous unissez pas aux prophètes de malheur qui proclament la fin ou le non-sens de la vie consacrée dans l'Église de nos jours, mais revêtez-vous plutôt de Jésus-Christ et revêtez les armes de lumière – comme exhorte saint Paul en Romains 13 – en demeurant éveillés et vigilants* »¹⁵. Voilà à quoi sont appelées les personnes consacrées, moines et moniales en particulier : assumer leur mission spécifique au cœur de l'Église et au bénéfice de toute la société, revêtir le Christ, revêtir *les armes de lumière, demeurer éveillés et vigilants*.

Si j'examine de près l'extrait biblique auquel fait référence Benoît XVI, il s'agit d'un passage qui invite à l'espérance et convoque au combat spirituel : « *Vous le savez : c'est le moment, l'heure est déjà venue de sortir de votre sommeil. Car le salut est plus près de vous maintenant qu'à l'époque où nous sommes devenus croyants. La nuit est bientôt finie, le jour est tout proche. Rejetons les œuvres des ténèbres, revêtons-nous des armes de la lumière* »¹⁶.

Autrement dit, l'heure n'est ni à la résignation, ni au défaitisme, mais c'est le temps de l'espérance, qui commande le réveil et une posture de combat. Celui-ci exige une union plus étroite au Christ, en qui nous reconnaissons la Lumière du monde : « *Moi, je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, Il aura la lumière de la vie* »¹⁷. Je vous invite donc à vous demander ce que cela signifie concrètement, de revêtir le Christ, revêtir les armes de lumière, de demeurer éveillés, d'être vigilants ; bref, de suivre le Christ Lumière du monde, pour ne pas marcher dans les ténèbres.

Pour répondre à cette question, je vous propose de considérer l'engagement des chrétiens dans le monde, partir de sa forme la plus radicale à savoir le martyr. Je rappelle qu'en grec le mot « témoin » se dit *martus, marturos*, terme qui en français a donné le mot « martyr ». Au moins dès la deuxième moitié du II^e siècle, ce terme de « martyr » sert à désigner ceux qui endurent

¹⁵ Benoît XVI, homélie pour la journée de la vie consacrée, 2 février 2013

¹⁶ Rm 13, 11-12.

¹⁷ Jn 8, 12.

des souffrances jusqu'à la mort plutôt que de renoncer à la foi en Jésus-Christ Fils de Dieu sauveur. D'emblée, prêtons attention au fait que les martyrs sont d'abord et avant tout des témoins du monde à venir. Vous le savez, les trois premiers siècles de l'Église ont été marqués par des persécutions sporadiques et le martyr est devenu le modèle de la sainteté. Après la conversion de l'empereur Constantin, en 312, et la tolérance du christianisme, institué par l'Édit de Milan, le relais des martyrs a été pris par les moines, l'ascèse volontaire ayant alors été considérée comme l'équivalent du martyr. Nous notons alors que le témoignage du monachisme comme celui du martyr est un témoignage rendu au monde à venir. Je vous invite à réfléchir à cette annonce du royaume de Dieu à partir d'un exemple qui présente l'avantage d'établir le lien entre martyr et monachisme : le témoignage des moines de Tibhirine, ces sept moines cisterciens, tout récemment béatifiés, qui sont

"L'heure n'est ni à la résignation, ni au défaitisme, mais c'est le temps de l'espérance, qui commande le réveil et une posture de combat."

allés jusqu'au bout de leur fidélité au Christ en mourant en martyrs. Ceux-ci avaient répondu à l'appel du Christ, en choisissant de vivre une humble présence en terre d'Islam. Face à la violence et à la peur qu'engendre cette violence, ces moines ont été témoins de la liberté. Ils n'ont pas cherché à sauvegarder leur vie qu'ils avaient donnée à Dieu et aux autres par amour.

L'athéisme prétend libérer l'homme de l'idée de Dieu, le rationalisme prétend libérer la raison des liens de la foi, le marxisme prétend libérer l'homme des liens économiques, le psychanalyste prétend libérer l'homme des liens du passé. Autant de recherches qui n'aboutissent pas et qui abandonnent toujours l'homme à sa soif la plus

profonde. Les martyrs, eux, nous invitent à participer à la libération apportée par le Christ qui constitue le seul lieu où notre propre liberté humaine peut véritablement et totalement s'épanouir par amour authentique.

Les monastères témoins de la fraternité universelle

Face au développement de l'individualisme et du communautarisme, les moines de Tibhirine ont été témoins de la fraternité universelle inaugurée par le Christ. Ils ont choisi de demeurer sur place au milieu de musulmans pour se montrer solidaires d'une population – on peut parler de périphérie – au milieu de laquelle ils vivaient et qu'ils servaient aussi. Un frère soignait les gens. Face à la recherche du bien-être, à la recherche de la vie confortable ici-bas, conscients que leurs vies étaient exposées, qu'ils risquaient la mort, les moines de Tibhirine ont été témoin de la résurrection et de la vie éternelle

en manifestant que la mort ne saurait, en aucun cas, avoir le dernier mot. Ils ont été sauvagement assassinés dans des circonstances demeurées encore obscures mais leur témoignage ne peut pas disparaître. Il marquera l'Histoire à tout jamais. Parce qu'ils ont pris l'appel de Dieu au sérieux, parce qu'ils ont répondu avec générosité aux exigences de l'amour, parce qu'ils ont pris un engagement radical et définitif, ces moines donnent un témoignage de l'Éternel, lui qui offre un sens à notre humanité en quête de repères et de fondements. Au nom de leur foi en Jésus, fils de Dieu mort et ressuscité, ils sont les témoins de l'amour qui l'emporte sur la haine et sur la mort. C'est donc un appel à réussir notre existence, tant individuelle que collective en faisant confiance à Jésus-Christ qui nous entraîne à aimer toujours plus en prenant part au mystère de l'amour trinitaire.

Lorsque j'étais à Moulins, le film de Xavier Beauvois, *Des hommes et des dieux*, a été programmé. Je me souviens que la moitié de l'assistance était dehors ; il n'y avait pas assez de places dans le cinéma. Si le témoignage des moines touche, c'est parce qu'il est un appel transcendant, qui constitue le seul projet vraiment à la hauteur de notre humanité. Le témoignage des chrétiens martyrs de tous âges et de tous pays rend présents le mystère pascal, la mort et la résurrection du Christ. Il s'agit encore et toujours d'être des témoins de la miséricorde divine et de manifester un amour universel qui se traduit par le pardon donné. La vie monastique, comme le martyr, a pour mission de témoigner de la merveilleuse vocation de la créature humaine, de répondre à cet appel transcendant de Dieu qui fait entrer l'être humain dans le mystère de l'amour divin.

Le sens spirituel de l'engagement religieux

La première caractéristique de la vie consacrée est le célibat pour Dieu. Ce célibat pour Dieu caractérise aussi fréquemment le témoignage du martyr. Parmi les martyrs des premiers siècles, il y a beaucoup d'évêques, lesquels sont précisément moines. Il y a aussi beaucoup de vierges martyres, c'est-à-dire des femmes qui ont été condamnées pour avoir refusé le mariage. Ceux et celles qui choisissent librement le célibat pour Dieu témoignent du royaume à venir. Ils relativisent la loi du mariage et de la génération charnelle. D'une part, ils manifestent la vocation sponsale de la créature humaine et témoignent de l'alliance que Dieu veut nouer avec chacun, chacune, personnellement. D'autre part, ils attestent que nous ne sommes pas maîtres de la fécondité. Ils témoignent que la vie est plus forte que la mort, dont la stérilité est une expression. Toute la tradition biblique nous montre que Dieu fait surgir la vie précisément là où l'on ne l'attend pas ou plus. On voit des femmes stériles enfanter miraculeusement, depuis Sarah la femme d'Abraham et mère d'Isaac, jusqu'à Élisabeth la mère de Jean-Baptiste, en passant par Anne la mère de

Samuel. Au sommet de la révélation, on trouve bien sûr la Vierge Marie qui, dans le renoncement volontaire à la génération dans le mariage, conçoit du Saint-Esprit et enfante le Fils de Dieu. Dieu est créateur, il donne la vie gracieusement, l'homme reçoit cette vie comme un don et en rend grâce. L'engagement chrétien est une réponse à un amour infini qui le précède. Tous nos engagements pour être authentiquement chrétiens doivent être fondés, requis, formés et dirigés par cet engagement divin. C'est ce que manifestent les moines et moniales tout comme les martyrs.

Nous devons nous méfier d'un engagement limité à une seule visée d'humanisation terrestre. Un authentique engagement chrétien dépasse les limites de ce monde. Il ne s'agit pas de penser l'avenir de l'humanité selon un processus linéaire. Cela, c'est mythe du progrès ! Comme l'attestent les Écritures, il s'agit de concevoir cet avenir comme nous étant donné, comme faisant irruption d'en haut. Je vous rappelle le chapitre XXI de la lettre de l'Apocalypse : « *J'ai vu un ciel nouveau et une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre s'en étaient allés. De mer, il n'y en a plus. La ville sainte, la Jérusalem nouvelle, je l'ai vue qui descendait du ciel d'auprès de Dieu, prête pour les noces, comme une épouse parée pour son mari. J'entendis une voix forte qui venait du trône, elle disait "voici la demeure de Dieu avec les hommes, il demeurera avec eux et ils seront ses peuples, et lui-même, Dieu avec eux, sera leur Dieu, il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, ce qui était en premier s'en est allé". Alors, celui qui siégeait sur le trône déclara "voici que je fais toutes choses nouvelles" ».*

Autrement dit notre monde ne peut pas trouver son salut en lui-même, il ne peut pas se transformer de l'intérieur en faisant appel à ses seules ressources mais il doit être profondément renouvelé par une force qui vient d'ailleurs, une force qui vient du Ciel. Le chrétien s'engage de manière réaliste sans imaginer que son effort pourra transfigurer les structures de ce monde qui passe, qu'il se refuse à sacraliser. Il relativise tout ce que nous sommes habituellement tentés d'absolutiser, à commencer par le pouvoir politique.

Certes, les disciples du Christ contribuent activement à organiser les structures temporelles d'une manière aussi heureuse que possible mais ils ne perdent jamais de vue que ce sont des structures finies. Ils ouvrent l'humanité à un horizon plus vaste. « *Nous le savons bien, dit saint Paul, la création tout entière gémit, elle passe par les douleurs d'un enfantement qui dure encore* ». Le chrétien c'est quelqu'un qui s'engage dans ce monde en vivant avec d'autres repères, il vit déjà comme ressuscité « *aux réalités d'en haut* ». Dans la mesure où nous demeurons vraiment dans l'amour de Dieu, et que nous laissons l'engagement absolu de Dieu se déployer à travers nous, notre engagement doit être universel. Il doit être le même pour n'importe quel étranger inconnu

et pas seulement pour ceux que nous considérons comme les membres de notre famille ecclésiale. C'est là, en effet, une marque spécifique de l'engagement chrétien que de s'ouvrir généreusement à tous, au-delà des limites que nous sommes spontanément tentés de poser.

C'est ainsi que, traditionnellement, les moines et moniales assurent l'hospitalité à tous, ils ne dispensent pas les soins et l'enseignement uniquement aux autres chrétiens, mais exercent leur générosité envers toute la population, quelle que soit l'appartenance religieuse des personnes, et ceci dans un désintéressement total, parce que les disciples du Christ reconnaissent l'unique dignité de tout homme pour qui le Christ a livré sa vie. Il n'est pas besoin de souligner l'urgence de ce témoignage en notre temps de désagrégation sociale.

Un enjeu d'ordre prophétique

Vous savez que lorsque se fonde un nouveau diocèse, l'une de ses principales préoccupations de l'évêque est d'implanter la vie consacrée, tout particulièrement sous la forme de la vie monastique. Ce n'est pas un hasard si ce souci est majeur. À première vue, on pourrait dire que ce n'est pas prioritaire, car il y a des urgences matérielles et économiques, des demandes pastorales, auxquelles il faut répondre. Pourquoi donc une telle priorité accordée à la vie consacrée et tout spécialement sous la forme de la création d'un monastère ? Ce n'est pas l'efficacité immédiate qui est visée. L'enjeu est d'ordre prophétique.

Il s'agit de donner à voir la manière de vivre du Christ. La vie consacrée est importante par son être et non par la réalisation d'œuvres. La vie consacrée est expression de la présence du Christ. Les consacrés assument le style de vie que Jésus a choisi pour lui-même. Le Pape François, dans un récent entretien sur la force de la vocation, l'exprime clairement « *Je crois que la vie consacrée répond à cette idée fondamentale qui est de vivre à fond l'appel de Jésus amoureux* ». Plus loin, il redit : « *Sans une passion amoureuse pour Jésus, la vie consacrée n'a pas d'avenir possible* » et il ajoute qu'il est nécessaire d'avoir une « *passion claire de suivre Jésus et de vivre comme lui* »¹⁸. C'est ce qu'est appelée à vivre toute personne qui prétend être disciple du Christ. Les consacrés sont un

**"C'est [...] une
marque spécifique
d'engagement
chrétien que
de s'ouvrir
généreusement
à tous, au-delà
des limites que
nous sommes
spontanément
tentés de poser."**

¹⁸ Pape François, entretien avec Fernando Prado, *La force de la vocation. La vie consacrée aujourd'hui*, Editions des Béatitudes, 2018, pages 24, 45 et 61.

signe pour tous de la réalité de la vie baptismale désignant à chacun le centre de gravité de la vie chrétienne. Je souligne au passage que la vie consacrée est le déploiement de la grâce du baptême et de la confirmation. C'est pour cela qu'elle ne fait pas l'objet d'un sacrement nouveau.

Sans cette expression prophétique de la vie consacrée, l'Église n'aurait plus sous les yeux le mode de vie du Christ et manquerait de modèle pour le suivre. Sans la vie consacrée, l'Église manquerait de souffle évangélique et missionnaire, et ne pourrait donc pas répondre adéquatement à sa mission. La vie consacrée touche et stimule les disciples du Christ et plus largement l'ensemble de la population. « *C'est une façon de vivre qui, sans aucun doute, donne à réfléchir* »¹⁹

La vie monastique et le sens du bien commun

J'en viens maintenant à la force du signe donnée par les consacrés et à la grâce que représentent les consacrés pour la conversion de l'Église et pour le salut du monde. Dans un monde fasciné par la vitesse, obsédé par le mouvement perpétuel et l'innovation à tout prix, qu'est-ce que la vie monastique nous donne à voir ? Elle nous invite à nous poser et à demeurer : « *Maître, où demeures-tu ? Il leur dit : Venez, et vous verrez. Ils allèrent donc, ils virent où il demeurerait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là* »²⁰. Les moines et moniales nous appellent d'abord à demeurer, pour contempler Dieu qui est à l'œuvre en ce monde qu'il aime. Tandis que votre ordinateur vous relance sans cesse avec l'impératif d'opérer de constantes « mises à jour », la vie monastique vous branche sur le Christ qui est l'éternelle nouveauté : « *Jésus-Christ, hier et aujourd'hui, est le même, il l'est pour l'éternité* »²¹. Avec Jésus, pas besoin de « mise à jour » !

Alors que notre société donne beaucoup de place au relativisme et au subjectivisme, la vie monastique propose la recherche commune de la vérité et le service du bien commun. Tous les membres de la communauté sont en quête de Jésus qui déclare « *Moi, je suis le chemin, la vérité et la vie* »²². Pour cela ils méditent assidument sa parole en silence.

Alors que notre société impose la nouvelle religion du progrès, la vie monastique nous apprend le discernement, en instaurant des lieux de dialogue authentique, tels les chapitres et les conseils. où l'on apprend à réfléchir pour discerner si le recours à tel ou tel moyen possible correspond à la fin pour laquelle nous sommes créés. Citons l'exemple des moines de l'abbaye de Saint-Wandrille qui fabriquent de la bière. Comme elle est excellente,

¹⁹ Pape François, *La force de la vocation*, page 25

²⁰ Jn 1, 38-39.

²¹ Hb 13, 8

²² Jn 14, 6

la production ne suffisait pas à la demande. Fallait-il en faire plus ? Après réflexion : « *Non, nous travaillons pour gagner notre vie, nous faisons ce qui est nécessaire à la vie de la communauté ; nous ne sommes pas une entreprise* ».

Dans un monde commandé par les critères économiques, la vie monastique nous offre le signe de la gratuité. Quand on me demande à quoi cela sert, je réponds « *Cela ne sert à rien* ». La vie monastique ne sert à rien, la vie consacrée ne sert à rien dans le sens de l'utilité, de l'efficacité immédiate. On est là dans le signe de la gratuité. À l'amour gratuit de Dieu, elle répond par l'amour gratuit dans la prière. En consacrant le meilleur du temps à la prière, à la louange divine, les moines et moniales nous ouvrent la présence du Dieu vivant et nous entraînent ainsi sur les chemins de l'espérance.

Dans un monde animé par le principe de la consommation, les moines et moniales choisissent un style de vie marqué par la sobriété et la simplicité. En prenant au sérieux les conseils évangéliques – qui sont d'ailleurs destinés à tout le monde, pas seulement aux consacrés – et en suivant de près le Christ pauvre, chaste et obéissant, les consacrés manifestent à tous où sont la liberté et le bonheur authentiques.

Dans un monde où s'impose la tyrannie du désir individuel, la vie monastique met en valeur la fraternité universelle. En vivant la vie commune sans s'être choisis mutuellement, mais en ayant, toutes et tous, choisi de suivre le Christ qui les a choisis et mis ensemble, les membres d'une communauté religieuse offrent le signe encourageant de la possibilité de vivre ensemble dans la diversité des origines sociales, des générations et des appartenances culturelles. Nous y sommes particulièrement sensibles en cette époque de mondialisation où nous avons à relever le grand défi de la construction de la « maison commune ».

Dans une société où les personnes les plus fragiles sont généralement exclues, en étant présents dans les périphéries, là où sont les plus fragiles, les plus pauvres, les oubliés, les religieux et les religieuses signifient que l'Église est servante et ils défendent concrètement la dignité inaliénable de toute créature humaine.

Vivre la radicalité évangélique

Comme vous pouvez le constater, la vie consacrée, la vie monastique spécifiquement, est indispensable car ses membres signifient, à l'ensemble des baptisés, l'identité de l'Église : un peuple que Dieu s'est consacré. Ils rappellent constamment sa mission dans le monde : être témoin du Dieu vivant. Si la

"Les consacrés assument le style de vie que Jésus a choisi pour lui-même."

vie consacrée n'est pas présente au rendez-vous, il y a un déficit grave pour l'Église et pour le monde.

"...en étant présents là où sont les plus fragiles, les plus pauvres, les oubliés, en étant dans les périphéries, les religieux et les religieuses signifient que l'Église est servante et défend concrètement la dignité inaliénable de toute créature humaine"

« Les personnes consacrées sont parmi les biens les plus précieux de l'Église », dit la Congrégation pour les instituts de vie consacrée dans l'instruction « *Repartir du Christ* »²³. Je vais prendre un exemple significatif dans mon propre diocèse : celui de la Chartreuse de Portes. Lorsque les chartreux ont été chassés et le monastère confisqué et vendu, un chartreux a refusé de partir. Le propriétaire a accepté qu'il reste là et l'a toléré jusqu'à sa mort. Une belle histoire, qui montre que l'on peut maltraiter les moines et moniales, mais que l'on ne parviendra jamais à éradiquer la vie monastique car elle est plus grande que les édifices qui l'abritent. Aujourd'hui la Chartreuse est quasiment pleine.

« La radicalité évangélique n'appartient pas seulement aux religieux ; elle est demandée à tous mais les religieux suivent le Seigneur d'une manière spéciale, sur un mode prophétique. Moi, j'attends de vous ce témoignage-là. Les religieux doivent être des hommes et des femmes capables de réveiller le monde. » C'est ce que vous disait le Pape François dans sa lettre circulaire aux consacrés « *Réjouissez-vous* »²⁴ à l'occasion de l'année de la vie consacrée. « Ne vous laissez pas conditionner par l'âge ni par le nombre, vivez la joie de la consécration, soyez les témoins joyeux de

la consécration. En définitive, ce qui importe c'est le témoignage d'une consécration joyeuse. Il n'en faut pas plus. C'est là, la meilleure publicité. »

Merci à vous, moines et moniales qui avez répondu à l'appel de Dieu ! Merci non pas de ce que vous faites, mais de ce que vous êtes. Merci de faire confiance à l'Esprit-Saint. Merci à vous qui êtes des serviteurs, des servantes de l'espérance.

Dans le temps que nous vivons, après les scandales moraux qui ont décrédibilisé l'Église aux yeux de beaucoup, et alors que l'on parle de "reconstruire l'Église", vous nous manifestez qu'on ne change pas des structures et qu'on ne

réforme pas les autres ; mais que chacun se réforme soi-même. Cela s'appelle la conversion ou la croissance sur le chemin de sainteté.

L'histoire nous montre aussi que les saints s'avèrent les plus grands réformateurs. « Les bienheureux et les saints ont été des personnes qui n'ont pas cherché obstinément leur propre bonheur, mais qui ont simplement voulu se donner, parce qu'ils ont été touchés par la lumière du Christ. Ils nous montrent ainsi la route pour devenir heureux, ils nous montrent comment on réussit à être des personnes vraiment humaines. Dans les vicissitudes de l'histoire, ce sont eux qui ont été les véritables réformateurs ... »²⁵ disait le pape Benoît XVI aux jeunes des JMJ de Cologne. Quant à Jean-Paul II, il en parlait en ces termes : « ceux qui suivent les conseils évangéliques proposent pour ainsi dire une thérapie spirituelle à l'humanité puisqu'ils refusent d'idolâtrer la création, et rendent visible en quelque manière le Dieu vivant. La vie consacrée, surtout pendant les périodes difficiles, est une bénédiction pour la vie humaine et pour la vie de l'Église elle-même. »²⁶. ■

Temps d'échanges

Thomas W. Merci Monseigneur. J'ai eu un peu peur au début en vous entendant ouvrir votre propos sur le martyre. Je suis heureux que nous soyons maintenant dans la joie. Vous évoquiez les chemins de sainteté à l'instant, rappelons que les saints n'étaient pas des gens parfaits.

Monseigneur Pascal Roland. C'est le Curé d'Ars qui disait : « Tous les saints n'ont pas forcément bien commencé, mais ils ont tous bien fini ».

Thomas W. Des questions suite à l'intervention de Monseigneur Roland ?

Une moniale. Merci, Monseigneur, de cette intervention. Ce qui me frappe le plus, c'est la conversion écologique où le Saint-Père engage tous les chrétiens. Vous parlez de sobriété, de gratuité. C'est ce que nous essayons de vivre, mais nous sommes dans une société où le consumérisme règne. Un peu comme des éponges, nous buvons ce que la société nous donne. Je rentre de neuf ans d'Afrique ; j'ai vécu dans un pays pauvre et me suis



²³ LCIVCSVA, Instruction *Repartir du Christ*, 2002, n° 18

²⁴ Pape François, Lettre circulaire aux consacrés *Réjouissez-vous*, n° 1

²⁵ Pape Benoît XVI, le 20 août 2005, aux participants des JMJ à Köln-Marienfild.

²⁶ Pape Jean-Paul II, exhortation post-synodale de 1996, *Vita consecrata*, n° 87.

rendu compte combien nous vivions peut-être avec des moyens que nous pensons indispensables et qui ne le sont pas. Chaque communauté a peut-être à faire une véritable conversion écologique pour être vraiment capable de vivre dans la sobriété et une certaine gratuité qui peut y sembler parfois en perte de vitesse.

Monseigneur Roland. Les gens ont souvent les yeux tournés vers les monastères parce que vous avez l'expérience multiséculaire d'apprentissage de vie dans la sobriété et la simplicité. En même temps, puisque nous vivons dans un monde qui est celui du consumérisme, il faut redoubler de vigilance, ne pas mollir pour demeurer des signes pour toute la société, dans cette sobriété et rester des lieux d'exigence.

Thomas W. Je vais demander à Chantal Delsol et au Père François-Marie de revenir à la tribune. C'est peut-être l'occasion de reposer des questions aux trois conférenciers. Revenons-en aux périphéries, Monseigneur. En entendant les deux premiers conférenciers, qu'est-ce que cela signifie pour la vie monastique aujourd'hui en France, qui a ses particularités. Ce monachisme français, différent des monachismes en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, est-il appelé à rester comme il est ou à bouger ?

Monseigneur Roland. Quand je regarde ce qui se passe dans d'autres pays voisins où il y a des écoles, je pense que la richesse chez nous c'est que les communautés ne sont pas attachées à des œuvres particulières. On voit ainsi de manière plus spécifique ce qui fait la vie monastique. Une fois qu'on est dans les ordres, on peut être entraîné : les uns dans la fabrication de la bière, d'autres par leur collègue à gérer.

Nous avons aussi beaucoup évoqué les gens qui viennent pour se ressourcer, qu'ils vivent à proximité du monastère ou dans les villes. On n'en a jamais vu autant rechercher le silence et la prière. Je crois qu'il y a là un lieu d'évangélisation vraiment important, urgent, à la fois pour des chrétiens qui ont besoin de prendre du recul pour s'enraciner dans l'Évangile que pour des gens qui veulent découvrir et qui viennent frapper à la porte par hasard.

Thomas W. À Mondaye, par exemple, quand vous êtes en chapitre, est-ce que vous vous posez la question : « Faut-il que nous changions ou faut-il que nous restions fidèles à ce que nous sommes aujourd'hui pour demain » ?

Dom François-Marie Humann. Il me semble qu'on doit toujours avoir les deux, la vie contemplative et les œuvres. Pour garder l'équilibre, il faut être en mouvement, c'est évident. Je pense que la vie humaine est une vie de croissance et qu'elle ne peut jamais se figer. La vie monastique non plus ne peut jamais se figer. Nous sommes en chemin. C'est le propre de la vie chrétienne, nous sommes en pèlerinage, sur cette terre. Il ne faut pas être installé. On est à la fois stable dans le Christ et, en même temps, en conversion permanente. On voit bien qu'il y a toujours des évolutions à prendre en compte. Le Père Abbé de Lérins signalait que les gens viennent de plus en plus nombreux à l'abbaye. Cela est vrai, pour nous aussi mais nous ne pouvons pas en rester au constat.

Se pose alors la question de savoir ce que nous leur proposons et jusqu'à quel point nous pouvons en accueillir sans remettre en cause l'équilibre de notre communauté. Quand un monastère est en croissance, il peut accueillir beaucoup de

monde. Mais il y a des moments où il faut faire des choix. Rien n'est fixé une fois pour toutes. En revanche, ce qui est établi une fois pour toutes, c'est que nous n'avons pas besoin de nous demander tous les matins ce qu'est la vie religieuse, la vie monastique. La question de l'identité a pas mal traversé l'Église dans les années 1960 ; elle est aujourd'hui à peu près réglée. En revanche, les questions soulevées à la Fondation des Monastères se renouvellent sans cesse car les situations sont toujours différentes. Je crois que c'est le signe d'un organisme vivant.



Thomas W. Chantal Delsol, vous fréquentez un peu les monastères. après avoir entendu Dom François Marie et Monseigneur Roland, quel est votre regard de laïque philosophe. Pensez-vous que les monastères d'aujourd'hui doivent changer ?

Chantal Delsol. C'est vraiment une question trop difficile pour moi. On constate – je suppose que vous connaissez cela mieux que moi – qu'il y a toujours des lieux de méditation dans toutes les sociétés. Je ne dis pas que le monastère bouddhiste ressemble au vôtre. C'est complètement différent, mais il y a quand même des moines bouddhistes qui restent moines toute leur vie. Cela existe aussi dans les religions indiennes. Au fond c'est comme une sorte de réservoir, de trésor de la spiritualité, qui permet à une culture, à une civilisation, de ne pas partir n'importe où, et, précisément, de ne pas partir vers les formes de nihilisme dont j'ai parlé tout à l'heure. Je pense que les monastères, en tant que spiritualité chrétienne, jouent ce rôle aussi, mais au fond de la même façon que les monastères bouddhistes jouent ce rôle dans les pays asiatiques.

Il est très important qu'une société – surtout très matérialiste comme la nôtre aujourd'hui – se rende compte qu'il y a d'autres questions qui se posent que le confort qu'il faut se procurer tous les matins. Le rôle que vous jouez est essentiel.



Thomas W. Merci à tous trois. L'heure des Vêpres approchant, nous allons maintenant donner la parole à Dom Guillaume qui va nous dire quelques mots en guise de conclusion.

Synthèse et mot de conclusion par Dom Guillaume Jedrzejczak



Je vais être très bref mais je pense qu'il est important de synthétiser ce qui a été entendu cet après-midi.

De l'intervention de Chantal Delsol, je retiens qu'il nous faut faire preuve d'intelligence dans nos analyses.

Je crois qu'aujourd'hui, on réfléchit trop par slogans, par grandes idées, sans vraiment voir l'ensemble des choses que l'on fait. Nous suivons un peu le courant.

Aujourd'hui, la vie religieuse et les monastères, en particulier, sont justement des lieux où l'on peut réapprendre à réfléchir d'abord pour soi-même ; ce sont aussi des lieux qui permettent à d'autres de venir réfléchir. En ce sens-là, notre marginalité est positive. C'est-à-dire que, pour pouvoir réfléchir, il faut d'abord pouvoir prendre une distance afin d'être capable de se réinvestir d'une autre manière.

Je crois que lorsqu'on est une minorité dans un monde qui a changé de direction, il est essentiel de réapprendre à penser.

C'est peut-être l'une des tâches de la Fondation des Monastères dans les années qui viennent : non pas de penser pour les autres, mais de permettre, à travers des rencontres, de réfléchir à des questions fondamentales, en faisant appel à des gens compétents.

La deuxième perspective a été abordée par le Père François Marie. La société contemporaine est caractérisée par un délitement de la fraternité et une perte des liens de solidarité.

Dans une société où les services disparaissent, nos communautés, même si elles n'en ont pas le monopole, doivent cultiver ces liens. Fraternité et solida-

rité peuvent conduire un monastère à restaurer des services nécessaires, à un moment donné, dans un lieu donné.

Il n'est pas question de développer des services à tout prix, en revanche, selon le contexte, il sera peut-être important d'y réfléchir, sachant que ces solidarités et ces fraternités peuvent s'exprimer, bien sûr, de multiples manières.

S'agissant de la perspective soulignée par Monseigneur Roland, selon laquelle l'essentiel est dans la marginalité, nous ne devons pas, en effet, avoir peur d'être marginaux.

Lorsque nous sommes différents, nous ne nous sentons pas très à l'aise. Peut-être devons-nous simplement oser être différents et ne pas nous poser plus de problèmes que cela afin d'être tout simplement des marginaux heureux. « *Au fond, les monastères sont des lieux qui donnent à réfléchir, à penser* », relevait Monseigneur Roland.

La vie monastique ne donne pas de réponse mais elle permet de se poser des questions. N'être rien que cela ne serait déjà pas si mal !

Dans ce sens, je me dis que l'œuvre de la Fondation aujourd'hui n'est pas de combler des trous, mais de permettre aux monastères de continuer à vivre cette mission : être à la fois des lieux qui cultivent une certaine intelligence et qui essaient de comprendre ce qui se passe, des lieux qui développent une réelle fraternité pour le temps qui vient.

Thomas W. Merci Dom Guillaume, merci à tous. Je crois que nous avons eu cet après-midi, au cœur de l'abbaye de Jouques, une idée de ce que signifie donner à réfléchir.

Dossier coordonné par Pierre Avignon, rédacteur en chef de la revue.

Les photos sont de la photographe Karine Lhémon, qui a accompagné la Fondation dans les rencontres jubilaires organisées d'octobre 2018 à octobre 2020. Les relations journalistiques et les synthèses offertes aux lecteurs de la revue en 2019 et 2020-2021 y ont gagné en qualité et vivacité.

Qu'elle soit remerciée pour son attention et sa discrétion.

La transcription de l'après-midi a été assurée par Magali Guiony.



CHRONIQUE JURIDIQUE

Activité de la Commission Monastique
Administrative en 2020

La crise sanitaire n'a pas empêché la CMA de traiter les nombreuses questions posées à la Fondation par les communautés. Elle s'est réunie à quatre reprises, deux fois à distance, les 4 juin et 17 novembre, et deux fois en présence, les 4 février et 8 septembre.

Elle s'est réjouie d'accueillir le Père Pierre-Yves Pecqueux, supérieur provincial des eudistes, en tant que représentant de la Corref, dont il est depuis 2019 le secrétaire général adjoint¹.

Au cours de cette année 2020, le frère Martin Marie de Flavigny a fait part de son impossibilité de poursuivre sa mission de secrétaire de séance compte tenu des responsabilités supplémentaires que venait de lui confier son Père Abbé nouvellement élu. Tout en regrettant vivement sa décision, la CMA a tenu à lui manifester sa plus vive reconnaissance pour le travail de rédaction du compte rendu des séances accompli fidèlement et avec grande compétence depuis novembre 2015. Lors de sa dernière séance, elle a sollicité son remplacement par Aleth Gauthier, qui est récemment venue renforcer le service juridique de la Fondation. Avec grande gentillesse, elle a bien voulu accepter la fonction.

Rappelons à cet égard que ces comptes rendus détaillés des réunions sont gardés précieusement dans les archives de la Fondation. Ils montrent toute la palette des conseils qu'elle apporte aux communautés. Ils représentent aussi une source inestimable pour qui voudra connaître et comprendre les questions et les difficultés auxquelles elles ont été confrontées en ce premier quart du XXI^e siècle.

Parmi les sujets abordés, seuls ceux posant des questions de principe ou ayant un impact important sur le fonctionnement des communautés seront abordés dans la présente chronique.

¹ Le Père Achille Mestre, également secrétaire général adjoint de la Corref, à qui sont systématiquement transmis les comptes rendus de la CMA, continue de suivre avec intérêt nos travaux.

LES COMMUNAUTÉS ET LA CRISE DU COVID

Tout au long de la période, la Fondation s'est efforcée de renforcer son écoute des besoins des communautés et la CMA a été informée dans le détail de la situation de celles représentées en son sein, et par ricochet d'un bon nombre d'autres communautés. De manière générale, on peut dire que les communautés ont été touchées très différemment, en fonction notamment de la nature de leur activité économique et de leurs réserves financières, qui dans beaucoup de cas leur ont permis d'amortir le choc.

Impact variable du confinement pour les communautés

Du point de vue médical, on peut dire que les communautés ont été plutôt moins touchées que le reste de la population du fait qu'elles ont rapidement pris les mesures de confinement nécessaires pour continuer le bon fonctionnement de leur vie interne. Et cette période, qui a vu les hôtels et les magasins fermer, des activités comme la production d'hosties ou certaines sous-traitances complètement à l'arrêt, a été vécue sereinement et même positivement au plan spirituel. Nous n'oublions pas cependant le sort de quelques communautés qui ont eu la douleur de perdre l'un de leurs membres lors de cette pandémie.

L'impact économique du premier confinement a été certes sévère mais n'a pas mis en péril, sauf exception, les communautés. Certaines ont été amenées à confecturer des masques, d'autres à activer leur vente par correspondance ou à chercher de nouveaux canaux plus courts de distribution, d'autres enfin à compléter leur stock pour répondre rapidement à la reprise dès qu'elle aura lieu. Bref elles se sont montrées très résilientes et réactives.

Le résultat a été que bon nombre d'entre elles ont connu un fort développement de leur chiffre d'affaires au moment du premier déconfinement, particulièrement dans les magasins. Il est certes trop tôt pour savoir si la reprise de l'été a été durable. Les bilans de fin d'année le diront en enregistrant les nouvelles conséquences du deuxième confinement.

En dépit de ce bilan global qui est loin d'être catastrophique, la CMA reste cependant prudente et craint des effets négatifs à moyen terme sur les ressources des communautés, et leurs disponibilités financières, qui servent tout autant d'amortisseur de crise, que de moyen de financer des travaux urgents.

La CMA rappelle l'existence du « fonds covid » lancé par la Corref pour pallier les difficultés financières liées à la crise de la pandémie, et financé grâce à la solidarité de communautés sensibles aux besoins des plus défavorisées d'entre elles.

Sur la période de déconfinement et les questions posées au sujet du protocole sanitaire à mettre en place, la CMA s'est, à l'époque, appuyée sur la note très utile sur le déconfinement des hôtelleries et magasins rédigée par le Père Abbé de Lérins, en sa qualité de supérieur mais aussi de médecin. La CMA a également renvoyé au protocole sanitaire établi par le ministère du Travail.

Conséquences du chômage partiel auquel des communautés ont été contraintes de recourir

1 Une note sur le chômage partiel du personnel de maison ou des salariés des structures lucratives a été réalisée par la Fondation et relayée par Monastic en mars dernier, appelant à la prudence et à la mesure sur le recours à cette procédure. Celle-ci a été largement utilisée semble-t-il dans les structures lucratives des communautés. Par ailleurs, il a souvent été demandé au personnel de maison de ne pas venir travailler tout en lui garantissant le même montant de salaire. La CMA attire l'attention sur les possibles contrôles a posteriori au terme desquels l'administration du travail pourrait remettre en question certaines autorisations explicites ou tacites de recours au chômage partiel qui ne seraient pas justifiées dans les faits. D'où sa préconisation aux communautés concernées de veiller à bien documenter leur décision.

2 Dans la structure lucrative d'un monastère, un religieux peut-il remplacer un salarié en chômage partiel ?

La CMA a jugé qu'en principe cette situation est à éviter car le religieux n'est pas éligible à l'assurance chômage. Cela reviendrait à cumuler un double avantage : prise en charge financière du chômage par l'État et versement de la valeur d'entretien par l'entité lucrative au profit de la communauté.

3 La valeur d'entretien au cours de la période.

La question a été posée de savoir s'il faut envisager un avenant à la convention de valeur d'entretien si les religieux, du fait de la fermeture administrative de certaines activités (hôtellerie, boutique) et de l'urgence sanitaire, remplissent des missions différentes de celles auxquelles ils sont habituellement affectés. La CMA estime qu'il n'y a pas lieu de modifier les conventions pour une affectation

temporaire, la valeur d'entretien étant versée à la communauté par la structure lucrative en contrepartie d'un travail qui doit être effectif. Ce qui veut dire que la société porteuse de l'activité lucrative du monastère constatant une baisse de ses revenus dus à la crise sanitaire ne peut verser la valeur d'entretien si cette activité est arrêtée ou ralentie qu'en proportion du travail réellement effectué. Si le changement d'affectation des clercs devenait pérenne, une reconsidération de la convention devrait s'imposer.

Un grand merci à Maître Jean-François Gallerne pour son travail efficace, et très discret, auprès des communautés sur toutes ces questions liées au droit du travail.

La reprise des chantiers après le confinement (et dès que cela a été possible)

La question s'est posée de savoir si une communauté, qui a vu ses travaux s'arrêter en mars par exemple, peut être amenée à payer une partie des surcoûts pesant sur les entrepreneurs, comme la location d'échafaudages ou les frais engendrés par le protocole de protection des ouvriers. En principe, la communauté n'a pas à partager ces frais pour la couverture desquels d'ailleurs l'entreprise est assurée. En tout état de cause, il convient de bien vérifier les clauses du contrat.

Aides financières pour une association ou une société portant l'activité économique d'une communauté

L'activité économique d'une communauté peut faire l'objet d'aides dans des conditions précises. Afin de déterminer l'éligibilité de la structure, la Fondation renvoie aux sites gouvernementaux dont celui des Finances pour les sociétés commerciales et le site Associations.gouv.fr pour les associations ayant une activité lucrative. Le site www.mesures-covid19.urssaf.fr est également bien documenté.

Si l'activité économique du monastère est portée par une société ou une association fiscalisée, elle supporte les mêmes charges et les mêmes contraintes que les autres entreprises. Il n'y a donc pas à notre sens de motif éthique à ce qu'elles ne bénéficient pas des aides publiques.

Ce point est l'occasion de rappeler que la Fondation ne peut fournir aucune aide à l'activité économique d'une communauté qu'elle soit exercée en direct ou par l'intermédiaire d'une filiale commerciale.

Suivi des débats sur la laïcité et la réforme de la loi de 1905

La CMA ayant la chance de compter parmi ses membres un juriste permanent de la Conférence des évêques de France, et un autre de France générosités, la commission a pu faire régulièrement le point de ce dossier.

Sur la question de la liberté de culte traitée à l'occasion du premier confinement, l'ordonnance du Conseil d'État en date du 18 mai 2020 a opéré une avancée significative de la notion de liberté de culte. Elle a condamné l'interdiction générale du culte et les mesures disproportionnées mises en place par le Gouvernement en les considérant incompatibles avec la liberté fondamentale de culte. Mais de plus, fait nouveau, dans cet arrêt, le Conseil d'État attribue une dimension collective à la liberté de culte, refusant de la cantonner à une simple liberté de réunion ou de la limiter à une sphère simplement personnelle et privée.

En fin d'année, la préparation d'une nouvelle loi sur le séparatisme, dans laquelle la première version de la réforme de la loi de 1905 va s'insérer (plus précisément aux articles 27 à 49), a confirmé que le nouveau projet ne concernait pas directement les communautés religieuses.

De manière générale, la CMA ne peut que constater que le projet de loi encadre de manière beaucoup plus contraignante qu'auparavant l'exercice d'une activité religieuse, réduisant le caractère libéral de la loi de séparation de 1905.

La gestion des legs immobiliers

Il arrive qu'une communauté reçoive par legs des parcelles de terre de plus ou moins grande valeur parfois difficiles à vendre. Dans ce cas, la solution est souvent de créer une SCI détenue par la communauté qui percevra les fermages. Par ailleurs, la CMA confirme la possibilité pour une communauté légalement reconnue de faire une donation en exonération de droits au profit soit d'une autre congrégation légalement reconnue, soit même d'une association diocésaine ou de tout organisme éligible, à condition bien sûr d'obtenir l'autorisation préfectorale.

Le préfet pourra toujours vérifier si l'état des finances de la communauté donatrice permet la réalisation de l'opération.

Remise en cause des reçus fiscaux pour les travaux dans une église ouverte au public

Une direction départementale des finances publiques a, par le biais d'un rescrit en juillet 2020, refusé à une congrégation la possibilité d'émettre des reçus fiscaux pour les dons affectés à la réparation de son église ouverte au public, estimant que la réfection de la chapelle était une activité accessoire alors que seule l'activité principale d'un organisme détermine son éligibilité au mécénat. La CMA a approuvé l'analyse des services compétents de la Fondation rappelant les deux cas pour lesquels une congrégation peut émettre des reçus fiscaux : ses œuvres laïques d'intérêt général et la construction ou réfection de son église ouverte au public. Elle ajoute aussi que les églises, quelle que soit leur date de construction, font partie de manière très générale du patrimoine culturel du pays tel que défini à l'article 200 du CGI et que leur ouverture au public conforte leur caractère d'intérêt général. Les communautés sont donc invitées à poursuivre leur pratique habituelle et à saisir la Fondation de toute difficulté en la matière.

C'est ainsi que Monsieur Jean Congourdeau a accompagné de nombreuses communautés, tout au long de l'année, en matière fiscale ou pour l'organisation de leurs activités lucratives.

Taxe foncière des communautés : obtenir un dégrèvement pour inexploitation

Les communautés possédant des biens bâtis (maisons, appartements, locaux industriels, bureaux, entrepôts...) et non bâtis (terrains), sont redevables d'une taxe foncière d'année en année de plus en plus lourde. Celles qui ont une activité lucrative directement ou supportée par une structure juridique différente sont donc imposées à cette taxe pour leurs locaux professionnels.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire qui a pu interrompre partiellement ou totalement l'activité économique de leur magasin ou de leur atelier, elles doivent savoir qu'elles peuvent obtenir un dégrèvement de cette taxe prévu à l'article 1389 I du CGI. Il convient simplement de réunir les trois conditions suivantes : l'inexploitation doit être indépendante de la volonté du contribuable ce qui, avec la crise sanitaire, sera facile à démontrer ; elle doit avoir une durée minimale de trois mois consécutifs ; et affecter la totalité de l'immeuble ou une partie susceptible de location ou d'exploitation séparée.

Pour obtenir ce dégrèvement, une simple réclamation auprès du service des impôts suffit. Pour la taxe foncière 2020, elle pourra être présentée jusqu'au 31 décembre 2021.

QUESTIONS SOCIALES

Discernement sur l'opportunité de recourir aux aides sociales

La CMA souligne qu'en principe, une personne disposant d'un patrimoine personnel ou l'ayant donné à sa communauté, ne peut bénéficier des aides sociales pendant les dix années qui suivent le don de son patrimoine. Voir à ce sujet la chronique juridique parue dans le numéro précédent de la revue. Cette situation est normalement renseignée par les formulaires de demande de l'Aspa. Chaque communauté est donc appelée à ses responsabilités vis-à-vis de la solidarité nationale, en fonction de sa situation propre et des échanges d'information avec les organismes compétents.

Affiliation de religieux étrangers de passage dans la communauté

Le problème se pose notamment quand leur couverture sociale touche à sa fin. La CMA indique que si la personne en cause a un visa d'une année, elle doit souscrire pour les trois premiers mois une assurance privée pour sa couverture sociale. Une affiliation à l'EMI (Entraide missionnaire internationale) peut être la solution, celle-ci offrant notamment en option la prise en charge d'un rapatriement sanitaire. Ces trois mois passés, elle devra être affiliée à la Cavimac, sauf si elle a une activité agricole réelle dans la communauté qui permettrait un rattachement à la MSA (ce qui reste théorique pour une personne étrangère bénéficiant d'un visa de courte durée).

Sur le point de l'affiliation de moines ou moniales étrangers à la Cavimac, une note CEF/Corref de janvier 2019 précise les éléments objectifs d'affiliation, la règle en France devant demeurer, pour tout séjour supérieur à trois mois, la couverture obligatoire autant pour la maladie que pour l'hospitalisation.

QUESTIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

Déclarations obligatoires relatives aux flux financiers

Des dispositions prises dans le cadre de Tracfin contre le blanchiment imposent aux associations d'être attentives à la provenance de dons d'un montant inhabituellement élevé ou insérés dans une opération financière complexe, surtout s'ils viennent de certaines zones géographiques sensibles ou bénéficient in fine à des projets développés dans celles-ci. Par ailleurs, dans le cadre de l'accord Fatca qui lie la France aux États-Unis, la Fondation

et les communautés doivent désormais compléter « l'auto-certification de résidence fiscale » d'un formulaire intitulé W-8BEN-E (édition juillet 2017). Après analyse des différentes situations indiquées dans le formulaire, la CMA, selon les informations dont elle dispose, préconise aux congrégations légalement reconnues ou aux associations loi 1901 de s'y reconnaître comme « Fondation privée » au titre du chapitre 3, puis « Entités Étrangères-Non Financières-Passives » (NFFE) au titre du chapitre 4. D'autre part, la notion de bénéficiaire effectif renvoie à l'obligation d'identifier une personne physique responsable de l'entité, soit en l'occurrence le/la supérieur(e). Un des buts est d'éviter une imposition de 30 % sur les éventuels revenus de titres américains.

Nous livrons la solution la plus généralement admise, mais attention aux cas particuliers, raison pour laquelle nous vous invitons à contacter la Fondation pour vous assurer de la réponse à fournir.

Application du nouveau plan comptable aux communautés

La CMA s'est à plusieurs reprises penchée sur la question. Elle n'ignore pas la position prise par le cabinet Fort, comptable de nombreuses communautés, selon lequel celles-ci n'ont pas l'obligation d'adopter les nouvelles normes comptables dès lors qu'elles reçoivent moins de 153 000 euros de dons faisant l'objet de reçus fiscaux et qu'elles n'ont pas directement des activités économiques éligibles à la TVA. Elle n'en préconise pas moins à toutes les communautés qui ont l'obligation de tenir des comptes de se couler dans le modèle de comptabilité prévue pour les associations. Ce pour de multiples raisons : les congrégations constituent une catégorie particulière d'association et c'est à ce titre qu'elles bénéficient notamment au plan fiscal des mesures avantageuses prévues pour elles ; une inéluctable évolution et les principes de bonne gestion militent pour une harmonisation des règles comptables ; dorénavant, pour les minorations sociales, la Cavimac demande les bilans certifiés, afin d'avoir une connaissance parfaite des communautés demanderesse.

Le feuilleton toujours actuel des comptes bancaires des communautés non reconnues

Relatant les travaux de la CMA en 2019, nous avons relevé le comportement désolant et parfaitement désagréable d'une banque qui menaçait de fermer le livret d'une communauté pourtant légalement reconnue !

S'agissant de la possibilité pour une communauté non reconnue d'avoir un compte bancaire, l'année 2020 nous a valu la plus agréable des surprises puisque la même banque – en l'occurrence la Société Générale - quoique dans un guichet différent, a reconnu comme valables les documents suivants pour la bonne connaissance de son client :

Documents nécessaires pour les congrégations non légalement reconnues (non déclarées)

Exemplaire à jour des statuts congréganistes

Un courrier de la "maison mère" confirmant que la Congrégation/Communauté a été valablement constituée
+ identification du signataire

Original ou copie des pouvoirs ou délégations de pouvoir ou procès-verbaux ou assimilés désignant le ou les mandataires habilités à faire fonctionner le compte et à agir pour le compte de la Communauté

Attestation du diocèse de rattachement

Copie des pièces identité en cours de validité

Ces éléments pourront servir utilement aux communautés non reconnues dans leurs démarches auprès des banques. Ils montrent qu'une association de fait autant qu'une association déclarée peut démontrer son existence et développer une activité conforme à son objet précisément parce qu'elle bénéficie d'un compte bancaire.

La CMA rappelle que l'accès à un compte bancaire est un principe fondamental pour toute personne physique ou morale. Tout établissement bancaire se doit de motiver par écrit son refus d'ouvrir un compte en adressant à l'association une attestation de refus. Cette attestation lui est indispensable pour saisir la Banque de France gardienne de ce droit universel à posséder un compte.

La CMA tient cependant à souligner que cette solution n'est pas une panacée puisque l'association concernée, ne disposant pas de la personnalité morale, n'a pas de patrimoine propre. Les valeurs détenues sur le compte sont dès lors analysées juridiquement comme propriété indivise de chaque membre.

Rajoutons en guise de conclusion les trois informations suivantes.

Une des rencontres de la CMA a été l'occasion de rappeler que les aides financières de la Fondation aux communautés doivent être utilisées pour le seul motif pour lequel elles ont été sollicitées : ces aides ne peuvent être affectées à un autre projet. La communauté qui ne serait pas en mesure de respecter cette obligation essentielle doit en avertir immédiatement la Fondation, le remboursement des sommes en question étant la règle dans ce cas.

Comme les années précédentes, plusieurs questions relatives à l'accueil monastique ont été portées à la connaissance de la CMA qui, à chaque fois, a réaffirmé son attachement au caractère gratuit de cette activité, sauf à s'inscrire volontairement dans une démarche commerciale et à en accepter les règles.

Enfin, en collaboration avec la Mutuelle Saint-Christophe, le Guide des commissions de sécurité, écrit initialement par le Père André Ardouin, a été actualisé et réédité.

Deux exemplaires du guide ont été envoyés à tous les monastères. Il peut être également consulté en ligne sur le site internet de la Fondation des Monastères².



*Pierre Avignon
avec le concours de
Jean Congourdeau, Aleth Gauthier et Raymond Bocti*

²www.fondationdesmonastères.org, Espace privé des communautés

Vie de la Fondation

Présence « extérieure »

Protéger : plus que jamais d'actualité !

Compte rendu de session du Congrès des notaires 2020

Reporté une première fois de juin à octobre, l'équipe organisatrice du Congrès des Notaires 2020, victime des contraintes sanitaires, a finalement limité son événement annuel à l'essentiel : les travaux des professionnels. Désireuse de permettre à ses confrères de partager leurs réflexions avec leurs partenaires sur une thématique porteuse, le Congrès de Paris 2020, dans sa forme inédite, a offert l'accès en ligne à ses séances de travail. La Fondation a ainsi eu la possibilité d'assister aux sessions du Congrès... à distance.

Cette année, le 116^e Congrès des notaires de France avait l'ambition d'analyser les moyens de mieux protéger les personnes vulnérables, leurs proches ainsi que leur logement, l'habitat et leur cadre de vie, mais aussi d'évoquer les améliorations des outils juridiques qui s'imposent et le rôle du notaire dans ce domaine. Ce thème a interpellé la Fondation qui a assisté à distance à une demi-journée de formation organisée par le Congrès. Nous avons particulièrement porté notre attention sur les propositions suivantes.

Dynamiser le mandat de protection future

Le mandat de protection future organise une protection juridique sur-mesure du mandant et de son patrimoine. C'est le mandant qui organise à l'avance sa protection et celle de ses biens. Il désigne la personne qui sera chargée de le représenter lorsque son état de santé (mentale ou physique) ne permettra plus de le faire lui-même. Ce dispositif juridique permet notamment à un religieux, de nommer lui-même une personne de confiance, tant qu'il a encore toutes ses capacités, pour la période future où il pourrait être vulnérable. Sans un tel dispositif préventif, la communauté pourrait devoir recourir à une protection judiciaire, plus longue, et plus traumatisante (tutelle ou curatelle). Le mandat est rassurant, il permet d'organiser sa propre vulnérabilité en présence du notaire ou par un acte sous seing privé, selon un modèle préétabli. Cet outil juridique est cependant insuffisamment utilisé selon les notaires. Nous constatons qu'il est encore méconnu et peu ou pas pratiqué dans les communautés. Le congrès a voté des propositions à présenter au législateur afin d'améliorer la mise en œuvre de ce mandat, de le rendre accessible à tous et d'inciter à son utilisation.

Légaliser un mode opératoire pour le notaire confronté à la « zone grise »

La « zone grise », ce temps où l'on peut douter de la réelle capacité d'une personne à raisonner, par intermittence, ou de façon durable, est extrêmement insécurisant pour la personne vulnérable comme pour son entourage. Il nous a semblé intéressant de relier les difficultés du notaire à celles d'un supérieur d'une communauté, confronté au doute sur les capacités mentales d'un membre de sa communauté. Comment réagir ? Vers qui se tourner pour pouvoir poser un diagnostic ? Quelles sont les dispositions déjà prises ou exprimées de la part de ce religieux ? La « zone grise » est une période délicate car non délimitée, trouble et souvent fluctuante. Le recours au médecin traitant s'avère alors essentiel. Le religieux peut, en amont de cette phase, désigner une personne de confiance et exprimer des « directives anticipées », auxquelles le supérieur pourra se référer.

Les mesures d'anticipation, toujours d'actualité

Ce sujet avait été évoqué durant la journée d'études du 5 mai 2017, organisée conjointement entre la Corref et la Fondation des Monastères, portant sur l'altération des facultés mentales. Ce thème, choisi par les notaires en congrès, confirme et conforte le souhait de la Fondation de sensibiliser à nouveau les communautés et de les accompagner à s'approprier ces informations, chacune selon ses contraintes et ses sensibilités. Les actes de la journée d'étude de 2017 que nous avons adressés à toutes les communautés, restent d'actualité et sont un outil efficace pour appréhender ces sujets complexes. Ce document est toujours consultable sur le site de la Fondation, dans l'*Espace privé des communautés*¹.

Récemment, deux monastères ont d'ailleurs sollicité la Fondation pour les accompagner dans la gestion urgente de problématiques juridiques et administratives d'un membre de leur communauté, dont les facultés mentales s'étaient altérées brutalement. Signe qu'il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'il est possible, en amont, de prévoir des solutions respectueuses à la fois de la personne vulnérable et rassurantes pour la communauté. ■

Aleth Gauthier
Service juridique



¹ <https://www.fondationdesmonasteres.org/index.php/les-communautes/intranet-des-communautes>. Le document imprimé est également disponible sur simple demande à la Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris.

Vie de la Fondation

Calendrier statutaire 2020

Renouvellement au Conseil d'administration et élection du Bureau

De manière inhabituelle, la Fondation a réuni un conseil d'administration en septembre. Lors de sa précédente réunion par conférence téléphonique, en plein confinement du printemps, le Président n'avait pas souhaité procéder au renouvellement partiel du conseil et à l'élection du bureau sans qu'une réunion physique puisse se tenir. Anticipant une possible deuxième vague, il avait alors proposé une réunion dès la rentrée de septembre, mais à Paris bien sûr, abandonnant alors le projet initial de nous réunir à l'Abbaye de La Coudre au mois d'octobre.

Tout à la joie de se retrouver – dans le respect des gestes barrières bien sûr – les membres du conseil d'administration se sont donc réunis le 24 septembre. Le conseil était à renouveler par moitié. Parmi les mandats échus, celui de Mère Marie-Béatrice Rétif, abbesse de l'Abbaye bénédictine de Saint-Louis du Temple à Limon. Après deux mandats bien prenants, car elle avait la responsabilité de la commission d'attribution des aides financières, Mère Marie-Béatrice a souhaité retrouver de la disponibilité pour sa communauté. Alors qu'elle nous disait qu'elle avait aussi « *beaucoup appris* » dans le travail à la Fondation, nous avons pu répondre combien sa bonté et son écoute des besoins des communautés nous avaient enrichis.

Elle fut fêtée – dans le strict respect des règles sanitaire – et, à son départ, se trouva lestée de quelques victuailles de l'Île de Beauté, un clin d'œil du Père Hugues Leroy, car certain dossier d'une dévolution en Corse n'a pas fini de les réunir tous deux.



Si le conseil d'administration a perdu une bénédictine, il en a fort heureusement gagné une autre, de la jeune Congrégation de Sainte-Bathilde¹: Mère Fabienne Hyon, Prieure du monastère des Bénédictines de Saint-Thierry dans le diocèse de Reims.



Qu'elle soit vivement remerciée d'avoir accepté d'apporter son concours au travail de la Fondation : « *L'anniversaire des 50 ans de la Fondation a permis de susciter des réflexions sur l'avenir, sur l'orientation, de la Fondation et des monastères eux-mêmes. Ayant depuis une vingtaine d'années l'occasion de participer aux rencontres des supérieures bénédictines et monastiques en général, j'aurai plaisir à œuvrer pour ces monastères... si cela vous semble utile* ».

Les administrateurs ont pensé unanimement que cela serait très utile, et Mère Fabienne a été élue au conseil, de même que Messieurs Daniel Bruneau, Henri de Courtivron et André Dupuy, Mère Myriam Fontaine et Père François Humann qui sollicitaient, eux, le renouvellement de leur mandat.

Le conseil ainsi partiellement renouvelé se prononçait aussitôt pour élire son bureau, dans la continuité, puisque Dom Guillaume Jedrzejczak a été réélu Président, Dom Hugues Leroy, Vice-président, Monsieur Henri de Courtivron, Trésorier, et Monsieur Pierre Avignon, Secrétaire. ■

Madeleine Tantardini
Directeur

¹ En octobre 2016, la revue consacrait son dossier à la Congrégation des Bénédictines de Sainte-Bathilde (n°188 des *Amis des Monastères*, disponible à la Fondation, au prix de 7 €).



Restauration et réhabilitation du Logis Abbatial Prieuré de Chancelade (24)

Chez les chanoines de Chancelade, les hôtes seront accueillis dans un monument classé

Située aux portes de Périgueux et sur la route de Vézelay à Compostelle, l'Abbaye canoniale augustinienne qui se développa à Chancelade à partir du XII^e siècle fut longtemps un lieu-source pour la vie spirituelle du Périgord et du Sud-Ouest. Elle en présente toujours le potentiel, de par son site architectural, la beauté de son environnement naturel et sa sérénité si particulière.

Depuis 1998, une communauté religieuse du même ordre qu'aux origines s'est installée à Chancelade : les chanoines réguliers de Saint-Victor, dont la maison-mère est l'Abbaye de Champagne, en Ardèche. Répondant à l'invitation de l'évêque de Périgueux, à l'occasion de la béatification d'Alain de Solminihac, abbé réformateur du XVII^e siècle, ils ont accepté de redonner une vitalité à ces lieux, en léthargie depuis la Révolution.

Tout en assurant le service pastoral de nombreuses communes du secteur, la communauté a entrepris d'animer sur le site un centre spirituel, avec pour objectif de proposer tout ce qui favorise l'expérience de la communion avec Dieu et entre les hommes.

Cela devait passer par le développement d'une hôtellerie.

La dimension de l'accueil est en effet partie intégrante du charisme des chanoines victorins : conçue comme une vie de charité échangée entre personnes et dont la source est la Trinité, leur vie communautaire reçoit l'hospitalité comme une exigence interne, un élargissement qui fait participer à l'amour.

Longtemps privée de capacité d'hébergement à Chancelade, la congrégation a entrepris d'y faire restaurer l'un des plus beaux édifices préservés par l'histoire, le Logis Abbatial, pour y réaliser une hôtellerie. Classé en 2008, ce bâtiment était alors dans un état de délabrement préoccupant.

En travaux depuis 2016, avec un soutien conséquent de la Fondation des Monastères et de nombreux mécènes, il offrira, *a priori* d'ici deux ans, six chambres pour des retraitants individuels ou en couple.

La communauté pourra alors pleinement déployer son service d'écoute et d'accompagnement personnalisé des chercheurs de Dieu, leur offrant un rythme quotidien d'offices liturgiques et les recevant à sa table, dans un esprit familial, comme cela se pratique sur ses autres lieux d'implantation. ■

P. Sébastien Revirand, Prieur
Photos © Prieuré de Chancelade



La communauté des Chanoines réguliers de Saint Victor devant l'église abbatiale de Chancelade, en mai 2020 - © DR

Survol historique de Chancelade

L'implantation initiale à Chancelade est le fait d'un ermite bénédictin vers la fin du XI^e siècle, près d'une source protégée (*fons cancellatus*, d'où le nom de la commune « Chancelade »). L'ermite attire bien des émules et l'ermitage finit par devenir une abbaye.

L'église abbatiale commence à être édifiée au début du XII^e siècle et est consacrée en 1147. En 1360, la communauté de l'abbaye, placée sous la règle de saint Augustin, compte une vingtaine de religieux, chanoines réguliers.

C'est alors la guerre de Cent Ans et bientôt les Anglais chassent les chanoines. Ils peuvent revenir après une victoire du connétable du Guesclin. Mais une nouvelle invasion anglaise les éloigne à nouveau jusqu'au XV^e siècle.

Rétablie vers 1440, l'abbaye souffre au XVI^e siècle des guerres de religion. L'église est incendiée. La nef et le chœur sont détruits ; seuls subsiste la croisée du transept et le clocher.

Éclairée et revivifiée entre 1610 et 1630, par le ministre réformateur de l'abbé Alain de Solminihac (béatifié en 1981), l'abbaye obtient de constituer une congrégation indépendante, dite « des chanoines réguliers de Chancelade ».

Au XVIII^e siècle, l'abbaye devient un centre de rayonnement culturel grâce à sa bibliothèque, à son scriptorium et à ses cartulaires.

Mais tout cela prend fin avec la Révolution et la vente comme bien national en 1790. La bibliothèque est transférée à Périgueux. L'église abbatiale devient paroissiale au début du XIX^e siècle. Les bâtiments conventuels sont vendus à des particuliers. Plusieurs propriétaires s'y succèdent jusqu'au milieu du XX^e siècle. Une bonne proportion est démolie pour la vente des pierres taillées...

L'église abbatiale, classée monument historique dès 1909, est restaurée en 1977. Parmi les autres bâtiments préservés se détache le Logis Abbatial. Selon les époques, il servait de lieu de réception pour les hôtes de passage ou, quelquefois, de résidence pour l'abbé même en charge de la communauté.

Ce bel édifice a connu plusieurs périodes d'agrandissement, depuis sa construction initiale au XII^e siècle. Une étude archéologique conclue en janvier 2018 a montré qu'il a subi des transformations importantes aux XIII^e-XIV^e, à la fin du XV^e-début XVI^e (création du 1^{er} étage), au XVIII^e siècle (2^e étage, les deux pavillons carrés, la galerie sous arcades) et enfin au XIX^e siècle (avec la disparition d'autres corps de bâtiments qui lui étaient adossés).

Il a été classé pour ses toitures et ses façades en 1959, tandis que clôtures, jardins et autres bâtiments ont été inscrits. En 2008, le Logis Abbatial a été classé entièrement. ■

Prieur du Bienheureux Alain de Solminihac
Place de l'Abbaye - 24650 Chancelade - www.abbaye-chancelade.com



En remerciement pour le concours financier reçu, l'abbaye de Chancelade sera la première communauté à apposer la plaque de la Fondation des Monastères sur ses bâtiments. « Une place est en attente pour cette plaque sur la façade du logis » nous confiait le Père Prieur en novembre dernier. Nous lui avons expédié depuis une plaque de très belle facture, réalisée en tôle 15/10^e émaillée de 30x30 centimètres par un atelier spécialisé dans la réalisation de telles enseignes pour les monuments et autres richesses patrimoniales. Cette plaque symbolise le lien de confiance et d'amitié entre la communauté et la Fondation. Nous espérons que d'autres communautés emboîteront le pas de Chancelade en posant la plaque de la Fondation sur leur propre monastère. *MT*





Le cloître de l'Abbaye Notre-Dame de Fidélité de Jouques

La jeune fille qui, un jour mémorable, a vu s'ouvrir devant elle la lourde porte en bois marquant le seuil sacré de la clôture, garde toujours en mémoire l'éblouissante vision qui la saisit dès les premiers pas : celle du cloître de l'abbaye.

L'éclatante lumière du Midi y souligne le rythme simple et harmonieux des arcades en plein cintre et dessine de grands aplats d'ombre et de couleur, dans un contraste très graphique de lignes courbes et droites.

Partout, la chaux fait jouer ses nuances subtiles d'ocre, et les tuiles rouges qui recouvrent la galerie et les toits achèvent de donner à notre cloître son cachet provençal.

Bordé par l'église abbatiale – que jouxte le Chapitre – ainsi que par le réfectoire et le couloir des coules, le quadrilatère est resté ouvert sur son dernier côté, offrant ainsi une vue imprenable, à peine voilée par les silhouettes majestueuses de quelques hauts pins d'Alep, sur les premières collines du Lubéron, au-delà de la vallée de la Durance.

À quelques mètres de là, la falaise tombe à pic. Le ciel semble se faire tout proche.

C'est ici que nous faisons station en communauté dans le silence et la prière avant d'entrer en procession à l'église pour y célébrer l'Office divin.





Last but not least, depuis l'un des angles du cloître, le svelte clocher s'élance vers le ciel comme un index montrant le chemin de Dieu.

Il nous aura fallu attendre l'année 2015 pour réaliser enfin ce projet qui habitait nos esprits de longue date : construire un vrai clocher pour notre abbaye.

S'extasiant sur la beauté de sa chère abbaye de Limon, Mère Geneviève Gallois a ces mots qui traduisent avec art le mystère de nos cloîtres bien-aimés : « *Ô douceur ! Ô paix ! Ô silence ! c'est le cloître* », écrivait-elle. « *Le cœur du monastère est là. Il cherche un autre Cœur et le colloque s'engage dans les profondeurs de l'Être. Le Souffle léger de l'Esprit, qui gambade sous les arcades, a enlevé le couvercle de l'âme, et la Vie divine, toute libre, s'épand, livrée au Don Suprême.* » ■

Une moniale de Jouques

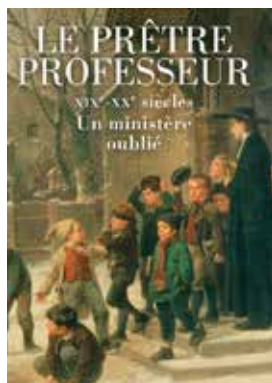
Photos © Notre-Dame de Fidélité de Jouques

Abbaye Notre-Dame de Fidélité
Lieu dit Pey de Durance, 13490 Jouques - www.abbayedejouques.org

NOTES DE LECTURE

Marcel Launay, **Le prêtre professeur, XIX^e-XX^e siècles : un ministère oublié.** Paris, éd. Salvator, 2020, in-8°, 216 p. 20 €.

La notion de « prêtre professeur » recouvre des réalités bien différentes. Pour l'Église, en effet, la fonction éducative a longtemps englobé non seulement l'acquisition des connaissances mais aussi la formation du chrétien. L'enseignement a donc été l'une des missions les plus importantes assignées au clergé, sous



diverses formes. Les ordres religieux et les congrégations (jésuites, oratoriens, maristes, eudistes, salésiens, frères des écoles chrétiennes, etc.) sont célèbres. Mais on connaît moins les prêtres séculiers qui, dans le cadre des diocèses et des paroisses, étaient chargés d'éduquer les jeunes Français, non seulement dans les villes mais aussi dans les campagnes. C'est ce « ministère oublié » que l'auteur (l'un des meilleurs spécialistes du sujet) fait revivre dans un ouvrage de synthèse dont le champ chronologique couvre plus d'un siècle et demi, depuis le premier Empire jusqu'au concile Vatican II, avec parfois des prolongements jusqu'à une période encore plus récente. Au XIX^e siècle, en régime concordataire, de nombreux clercs ont enseigné dans les collèges et les lycées, même après les lois de laïcisation de l'école dans les années 1880, suivies en 1905 par la loi de séparation des Églises et de l'État. Ils ont disparu à la suite du concile Vatican II et sous l'effet de la raréfaction des vocations sacerdotales. Aujourd'hui, il

existe toujours des écoles, des collèges et des lycées catholiques, mais ils sont liés à l'État par des contrats (simples ou d'association), institués par la loi Debré de 1959, et leur personnel enseignant est presque entièrement laïc. La figure du prêtre professeur a donc quasiment disparu du paysage éducatif (sauf dans les établissements « hors contrat »). Elle est aujourd'hui incarnée par les aumôniers.

Le livre évoque cette longue histoire dans des pages agréables à lire et nour-

ries d'exemples précis. Sont présentés successivement les écoles presbytérales auprès des curés (ainsi celle de M. Bailly à Écully que fréquenta le futur curé d'Ars), les petits séminaires, sorte de « *propédeutique cléricale* », destinés à assurer la relève sacerdotale (les derniers disparaissent après Vatican II), les écoles « *vicariales* » ou « *ecclésiastiques* » tenues par les « vicaires instituteurs » (la

dernière a survécu dans le Morbihan jusqu'en 1988), les collèges libres créés par la loi Falloux de 1850, principale institution en concurrence avec les établissements publics, source d'un conflit plusieurs fois renaissant entre catholiques et laïcs, entre ultramontains et gallicans. La vie quotidienne dans ces établissements est décrite en détail avec ses obligations telles que la confession régulière obligatoire (sur convocation notifiée par les « *billets de confession* »), les messes (dont certaines dites « *de communion* »), les associations de piété, le scoutisme, et aussi ses déviances (les abus sexuels et la pédophilie, tenus

secrets jusqu'à une époque récente, ne datent pas d'aujourd'hui). Une place est faite à l'enseignement supérieur, c'est-à-dire aux instituts catholiques, au nombre de cinq aujourd'hui, où la présence de prêtres enseignants-chercheurs est toujours d'actualité. Ces établissements sont souvent associés à des grands séminaires. À Strasbourg, il subsiste une faculté de théologie catholique d'État fondée en 1902, survivance de l'administration allemande de 1870 à 1919.

C'est une contribution claire et vivante à l'histoire de l'enseignement en général qui nous est ainsi offerte dans ces pages où est mise en lumière l'importance, pendant près de deux siècles, de la fonction particulière du prêtre professeur, par opposition au congréganiste dont la vocation même était d'enseigner. Il resterait maintenant à écrire un autre livre pour situer la place du prêtre dans l'éducation des filles.

Bernard Barbiche

Lectures en temps de [dé] [re] confinement



sur les 400 000 que comptait alors la Provence), l'arrêt de toutes les activités, la suppression de tous les offices religieux, mais aussi la présence du clergé pour assister le peuple éprouvé, sous la conduite de l'évêque de Marseille, Mgr de Belzunce. Un livre à ne pas manquer cette année !

Cette assistance aux populations éprouvées voyait sa réalisation notamment par les « *derniers sacrements* » conférés aux mourants. Guillaume Cuchet, dans la toujours excellente *Revue d'histoire de l'Église de France* n°106 (janvier-juin 2020), explore l'évolution « *De l'extrême-onction* » au « *sacrement des malades* », *Fin de vie, réforme liturgique conciliaire et transformations rituelles dans la seconde moitié du XX^e siècle*, p. 117-139, déroule l'évolution d'une certaine image de la mort à un accompagnement des malades, venant ainsi atténuer le côté dramatique du sacrement.

Le même Guillaume Cuchet, *Une histoire du sentiment religieux au XIX^e siècle Religion, culture et société en France 1830-1880*, Cerf, Paris, 2020, 422 p., 24€, nous rappelle, à travers la présentation de personnalités

L'épidémie ou pandémie, qui frappe le monde entier, peut nous faire nous interroger sur la façon dont nos prédécesseurs ont vécu et réagi face à de telles calamités. Sans remonter jusqu'à la peste noire qui frappa l'Europe au milieu du XIV^e siècle, la peste qui a frappé Marseille puis la Provence en 1720-22 a fait l'objet d'un ouvrage passionnant de Gilbert Buti, *Colère de Dieu, mémoire des Hommes. La peste en Provence 1720-2020*, Cerf, Paris, 2020, 309 p., 22 euros. L'auteur expose avec beaucoup de vie l'arrivée du mal par un navire venant du Moyen-Orient, sa propagation à Marseille d'abord puis dans toute la Provence, les effets, les morts horribles (120 000 personnes

un peu oubliées, comme Alphonse Gratry, Henri Perreyve, Mgr Gay, que ce siècle a été une époque de grandes ferveurs religieuses, liées ou non aux bouleversements politiques d'une société post-révolutionnaire, mais aussi de croyances ou pratiques peu orthodoxes. Un chapitre nous a plus particulièrement intéressé, celui traitant de « *La religion du deuil et la communication avec l'au-delà* », montrant une évolution dont la première moitié du XX^e siècle est restée marquée.

Moins dramatique est l'approche de Pierre le Vénérable dans sa correspondance, quatre volumes de traductions par le Père Christophe Vuillaume osb, qui ont fait l'objet d'une recensions et présentation dans la dernière livraison de notre revue (n° 204 p. 75). Il est très sympathique de cerner la personnalité d'un grand moine par le biais de sa correspondance.

Du Père Loïc-Marie Le Bot, *Le droit, la loi et la justice dans l'Église et la Cité, cours de théologie du droit*, Artège Lethielleux, Paris/Perpignan, 2020, 433 p., 26 euros. Un manuel qui manquait dans la bibliothèque des canonistes, qui dans une savante et précise étude montre que la théologie est essentielle à toute démarche canonique.

Ouvrages reçus à la Fondation

Saint-Benoît, Par le Christ, aller au Christ, Jacques Audebert, Les Editions des Quatre Vivants, 2020, 124 p., 15 €

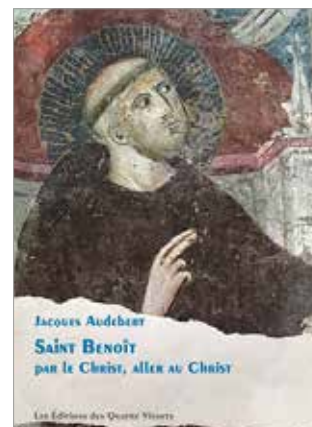
L'itinéraire ici parcouru – par le Christ, aller au Christ – est celui de saint Benoît, entré dans le seul à seul avec Dieu, encore adolescent. Des épreuves du désert

Je n'oserais dire que l'ouvrage suivant se lit comme un roman, mais ça y ressemble... Johan Ickx, responsable laïc des Archives historiques de la Secrétairerie d'État au Vatican, a œuvré durant des années à la préparation de près de deux millions de documents en vue de l'ouverture aux chercheurs des archives du pontificat de Pie XII. **Le bureau – Les juifs de Pie XII**, Ed. VdH/Michel Lafon, Neuilly, 2020, 416 p., 21,95 euros, explore à travers les textes les tentatives du Saint-Siège d'infléchir la politique meurtrière du III^e Reich, le rejet des lois raciales, le soutien aux filières d'évasion, en présentant des cas concrets, tous plus émouvants les uns que les autres. Cet ouvrage très documenté donne à réfléchir sur la caricature qui est faite de la supposée attitude de Pie XII durant le second conflit mondial.

Enfin, d'André Poupet, *L'abbaye du Bec au temps des bénédictins de Saint-Maur 1626-1790*, 2020, 174 p., 19 euros, disponible à la boutique de l'abbaye dont il est question, nous plonge dans la vie d'une communauté bénédictine d'après le concile de Trente, présentant les personnalités qui y ont vécu, les querelles qui l'ont agitée, et par une iconographie choisie, le cadre de sa vie.

Dom Hugues Leroy

à la mort lumineuse, Jacques Audebert nous fait revivre une geste qui, quinze siècles plus tard, n'a rien perdu de sa fraîcheur – les sculptures des chapiteaux ou les fresques qui illustrent l'ouvrage s'en font l'écho. Sa connaissance des Pères, l'éclairage mutuel qu'il propose de la Règle bénédictine et des Dialogues de saint Grégoire, tout comme son souci



de s'adresser à notre monde « instable », donnent à sa vision de saint Benoît une lumineuse pertinence. L'exemple du « père des moines » s'offre ici à qui veut le suivre, sur la voie du plus grand amour. L'ouvrage est abondamment illustré par les fresques du Sodoma qui ornent le cloître principal de l'abbaye de Monte Oliveto Maggiore, et par les chapiteaux romans de l'abbaye de Fleury.

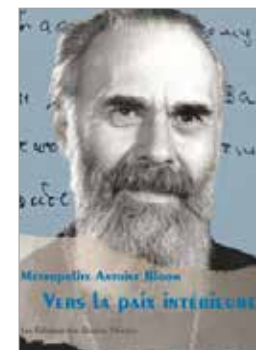
Jacques Audebert est moine bénédictin de l'abbaye de Fleury, à Saint-Benoît-sur-Loire. Il a assumé des charges successives dont celle d'hôtelier, de desservant de la paroisse, de cellérier et de prier. Il est aussi rédacteur de la revue du monastère Renaissance de Fleury, ce qui l'a amené à écrire des textes sur la spiritualité bénédictine, les origines du monachisme, l'art religieux et, en particulier la sculpture et l'architecture romanes. Il écrit aussi de la musique pour des textes liturgiques (cf. *Les Amis des Monastères* n°198, avril-mai-juin 2019, pp32-34).

Vers la paix intérieure, conférences spirituelles, Métropolitain Antoine Bloom, Les Editions des Quatre Vivants, 2020, 144 p., 18 €

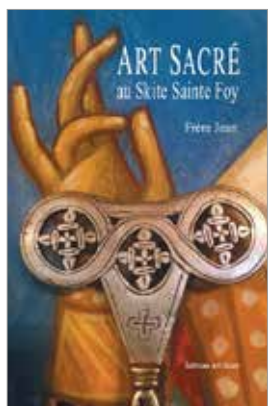
Quand il prêchait, Monseigneur Antoine avait le don de se situer à un rare

niveau de profondeur. Je me souviens de phrases comme : « *Vous ne pouvez pas prolonger votre vie d'un cheveu, et pourtant il vous est donné de l'approfondir considérablement* » Ou encore : « *La vie offre la platitude du temps et de l'espace, mais par la prière, l'homme accède à l'immensité et à l'éternité de sa destinée. La différence est absolue.* » Il savait, par sa parole, hisser son auditoire à un niveau de réflexion supérieur en l'espace d'un instant, introduisant, comme on le voit, une transcendance dans son propos ; le temps s'ouvrait alors à l'éternité. (Extrait de la préface du Père Michel Fortounatto). Inédits ou introuvables, les textes de ce recueil nous mettent en présence du grand témoin de la foi chrétienne que fut le Métropolitain Antoine Bloom (1914-2003). Conférences ou articles donnés entre 1959 et 1987, principalement autour de 1968, ce sont autant de jalons.

Né en 1914, fils d'un diplomate russe, **André Bloom** arrive en France en 1923, à la suite de la révolution bolchévique. Après des études de médecine, il prononce secrètement des vœux monastiques juste avant la mobilisation de 1939 ; il reçoit la tonsure monastique en 1943, avec le nom d'Antoine. En 1948, il est ordonné prêtre et envoyé en Grande-Bretagne. Il y deviendra évêque puis archevêque au service du diocèse de l'Église orthodoxe russe dans ce pays et en Irlande. À sa mort, en 2003, il est considéré comme l'une des principales voix de l'orthodoxie contemporaine.



Art sacré au Skite Sainte Foy, un joyau de l'orthodoxie vivante dans les Cévennes, Frère Jean, Editions Art Sacré, 156 p., 20 €



Cet ouvrage collectif et abondamment illustré est à lui seul une incarnation de l'art sacré, à travers des poèmes, des photos, des écrits et des témoignages spirituels. La force de ce

livre réside dans la sobriété qui émane des propres œuvres des artistes, venus de France, de Russie, pour donner vie au skite: Iaroslav Dobrynine (fresques), Père Zénon (Portes Royales), Claude-Dominique Béguin (icônes), Emmanuelle Vernoux (broderies), Henry Guérin (vitraux), Michel Patrizio (mosaïque)... De nombreux textes témoignent d'une foi vivante et profondément enracinée dans la tradition des Pères de l'Église: Higoumène Basile, Père André Gouzes, Bertrand Vergely, Michael Lonsdale... Certains textes sont traduits en russe par Anna Davidenkoff. C'est à eux que frère Jean dédie ce livre pour leur exprimer sa gratitude !

Notre maison commune, S'inspirer de l'économie monastique, Benoît-Joseph Pons, Editions Peuple Libre, 196 p., 14,90€

Les crises successives que traversent nos sociétés révèlent la fragilité de nos organisations sociales et économiques,

qui sont comme à bout de souffle, et les limites d'un système libéral basé sur l'argent. D'où l'importance de trouver de nouvelles sources d'inspiration qui mettent l'homme au centre de son économie. Si le fonctionnement du monastère ne peut être généralisée à l'ensemble de la société, il peut être une source d'inspiration féconde pour un modèle économique novateur et vivifiant. L'économie monastique, présentée à la lumière de l'encyclique Laudato si, est une économie alternative qui nous permet de poser un regard nouveau et différents sur l'organisation humaine de nos sociétés, l'économie, le travail, la gouvernance, la finance, le monde de l'entreprise et la solidarité.

Benoît-Joseph Pons est ingénieur agronome. Il est titulaire d'une licence de théologie et d'un doctorat en économie obtenu à la Faculté des Sciences Sociales et Économiques de l'Institut Catholique de Paris. Il est actuellement chercheur à la Chaire Jean Bastaire de l'Université Catholique de Lyon. Il a participé aux conférences *La Vie monastique, un autre regard*, une rencontre organisée par la Fondation des Monastères au Collège des Bernardins, le 25 janvier 2019.

Publiée dans *Les Amis des monastères* n°203, 3^e trim 2020, l'après-midi peut être visionné sur YouTube et via le site www.fondationdesmonastères.org/ACTUALITÉS/IMAGES DU JUBILÉ



Sous le pommier, Une lecture du Cantique des cantiques, Xavier Perrin, Les Editions des Quatre Vivants, 2020, 104 p., 15 €

Quel livre de la Bible aura suscité plus d'interrogations que le Cantique des cantiques ? Le nombre et la diversité de ses interprétations au long des siècles n'épuisent pas, aujourd'hui encore, le charme du « *Chant des chants* ». Adossé à ces traditions de commentaires, Xavier Perrin choisit de suivre, au fil des versets, l'histoire d'une

rencontre amoureuse entre un homme et une femme : le texte en retrace les émois, les doutes et les illuminations. Mais, prévient l'auteur, « *L'amour n'est pas qu'un sentiment, si fort soit-il. Il est une ouverture et une promesse, un chemin et une vie où, selon des rythmes d'union et de séparation, de proximité et de distance, les amants apprennent à*

devenir un, tout en demeurant deux. » Ainsi se dessinent une évolution et, en filigrane, un itinéraire spirituel. Vraie parabole de l'alliance de Dieu avec l'humanité, le Cantique révèle dans les fugues du Bien-Aimé une divine pédagogie qui amène peu à peu l'âme à s'ouvrir au don infini de l'amour. Dans la partition de leur dialogue, Xavier Perrin nous aide à entendre la musicalité du texte hébreu, les thèmes d'un chant, les harmonies qui se répondent. Alors peut retentir au cœur de chacun l'écho du cri de l'Épouse :

« *Voici mon Bien-Aimé !* », prélude à la rencontre où Dieu l'attend, l'appelle, se donne... sous le pommier.

Né en 1958, entré à Kergonan en 1980 après des études littéraires, **Dom Xavier Perrin** a exercé diverses fonctions au sein de l'abbaye : maître des novices, maître de chœur et prieur. Il est aujourd'hui abbé de Quarr, dans le sud de l'Angleterre.



Les Amis des Monastères

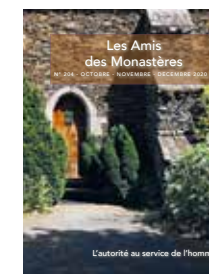
Avec ce numéro 205, l'édition des rencontres du jubilé est maintenant complète. Si vous avez manqué les précédents numéros, n'hésitez pas à les commander à la Fondation des Monastères (à l'aide du bulletin en fin de revue).



Les monastères, lieux d'accueil
Sainte-Marie de Maumont
20 octobre 2018



La vie monastique, un autre regard
Collège des Bernardins
25 janvier 2019



L'autorité au service de l'homme
N.-D. de Bellefontaine
29 juin 2019

DERNIÈRES PARUTIONS

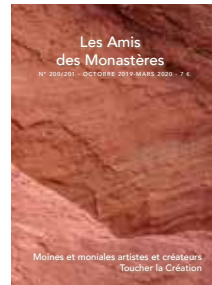
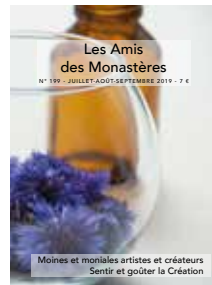
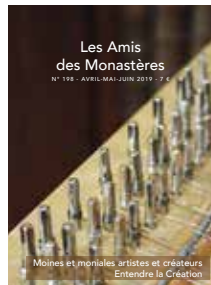
Les sommaires des numéros sont consultables en ligne sur
www.fondationdesmonasteres.org
Rubrique Publications/Revue

À partir du n°136 (2003), les revues de plus de quatre ans sont consultables en ligne (fichier .pdf) sur le site de la Fondation
www.fondationdesmonasteres.org/index.php/publications/archive-revue
 Elles restent, pour la plupart, disponibles à l'achat au prix de 7 € le numéro, par carte ou par virement bancaire sur le site sécurisé de la Fondation ou par chèque à l'ordre de la Fondation des Monastères.

2019-2020

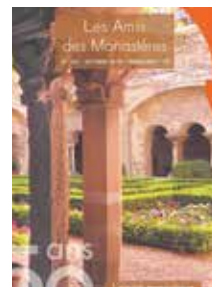
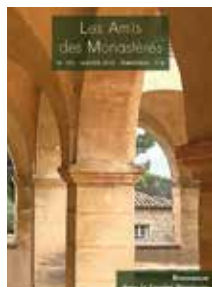
Moines et moniales artistes et créateurs (série)

- Voir la Création n°197
- Entendre la Création n°198
- Sentir et goûter la Création n°199
- Toucher la Création n°200-201



2018

- Bienvenue dans le Comtat Venaissin n°193
- Moines et moniales en Terre Sainte n°194
- Bibliothèques monastiques n°195
- Numéro anniversaire de la Fondation n°196



2017

- Visite en pays Voironnais n°189
- Exposer le patrimoine monastique n°190
- Première partie : au musée n°191
- Deuxième partie : à l'abbaye
- Dans la lumière de Pâques : 400 ans de la fondation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire n°192



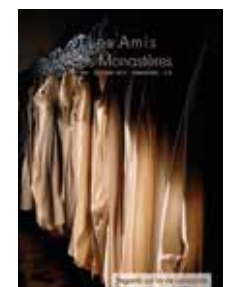
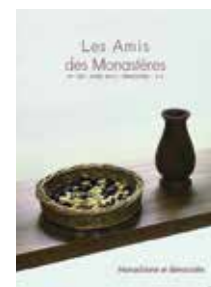
2016

- Une abbaye prémontrée, Saint-Martin de Mondaye n°185
- Monastères en Bretagne n°186
- Les archives des communautés religieuses n°187
- Les bénédictines de Sainte-Bathilde n°188



2015

- Communautés en dialogue : Protestants et catholiques n°181
- Monachisme et démocratie n°182
- Frères prêcheurs aujourd'hui n°183
- Regards sur la vie consacrée n°184



Pour recevoir Les Amis des Monastères en 2021, il est temps de vous (ré)abonner ! (si ce n'est déjà fait)

Abonnement en ligne sur
www.fondationdesmonasteres.org

Rubrique Publication/Revue

Facile, rapide et sécurisé

Si vous préférez vous abonner ou commander par courrier

Je souhaite m'abonner me réabonner abonner un(e) ami(e)

Je choisis la formule ordinaire (25 €) la formule de soutien (40 €)

Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de €
(pas de reçu fiscal)

Je commande le(s) numéro(s) au prix de 7€/n°

Je désire un numéro spécimen gratuit

Je demande l'abonnement gratuit (une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Nom

Prénom

Communauté religieuse

Adresse

Code postal Ville

Adresse courriel

Téléphone

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de la « Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 PARIS


Vos données sont recueillies pour assurer la bonne gestion de votre abonnement ou vous informer sur les actions de la Fondation des Monastères. En aucun cas elles ne sont cédées à des Tiers. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel 75017 Paris - Tél. 01 45 31 02 02 - Email : fdm@fondationdesmonasteres.org



Vierge de l'accueil à l'abbaye de Jouques



À la porterie du monastère le 19 octobre 2019
Photo © Karine Lhémon



« Maître, où demeures-tu ?
Il leur dit : *Venez, et vous
verrez.* Ils allèrent donc, ils
virent où il demeurait, et ils
restèrent auprès de lui
ce jour-là. »

Jean 1, 38-39



Les Amis des Monastères est une revue trimestrielle
de la Fondation des Monastères
14 rue Brunel – 75017 Paris
www.fondationdesmonasteres.org